



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N



INITIATIVE "3N"

POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE

"LES NIGERIENS NOURRISSENT LES NIGERIENS"

PLAN D'INVESTISSEMENT 2012-2015

Volume 1



Octobre 2012

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations	i
Tableaux	iii
Figures	iii
Cartes	iii
Schémas	iii
Avant-Propos	iv
Résumé exécutif	v
1. Introduction.....	1
2. Analyse contextuelle	2
2.1. Contexte général	2
2.2. Richesse écologique, biodiversité et systèmes agraires	3
2.3. Défis à relever	4
2.4. Atouts et opportunités	5
2.5. Leçons tirées des interventions passées	5
2.6. Contraintes à lever.....	8
3. Actions en cours.....	11
4. Liens entre le PDES et l'I3N	13
4.1. Liens directs	13
4.2. Interrelations entre l'I3N et les autres axes du PDES	13
5. Principaux programmes du PI-3N	15
5.1. PIP 1 : Accroissement des productions sous irrigation	15
5.2. PIP 2 : Modernisation des systèmes de Production sous pluies	17
5.3. PIP 3 : Programme de sécurisation des systèmes de production animale.....	19
5.4. PIP4 : Intensification des systèmes de production animale à cycle long.....	20
5.5. PIP 5 : Intensification des productions animales de cycle court.....	21
5.6. PIP 6 : Gestion durable des terres et de la biodiversité	22

5.7. PIP 7 : valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux	24
5.8. PIP 8 : Transformation et commercialisation des produits	25
5.9. PIP 9 : Amélioration de la résilience des populations face aux crises alimentaires et catastrophes.....	28
5.10. PIP 10 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériens	30
5.11. PIP 11 : Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'I3N.....	32
5.12. Logique d'intervention du PI-3N.....	35
6. Approches et instruments de mise en œuvre des PIP.....	39
6.1. Principes d'intervention	39
6.2. Dispositif opérationnel de mise en œuvre des PIP	40
6.3. Mécanismes de financement.....	41
6.4. Approche kit.....	44
6.5. Dispositif de suivi et évaluation	46
7. Coût et plan de financement	48
7.1. Coût du Plan d'investissement.....	48
7.2. Plan de financement	48
8. Analyse économique et Financière	52
9. Impact Environnemental et Social.....	54
10. Hypothèses et Risques.....	55
ANNEXES	56
Annexe N°1 : Liste indicative de projets et programmes en cours d'Exécution.....	57
Annexe N°2 : Dispositif de Suivi et évaluation.....	59
Annexe N°3 : Plan détaillé du Financement du PI-3N	61
Documents consultés	67

SIGLES ET ABREVIATIONS

I3N	Initiative Les Nigériens Nourrissent les Nigériens
AHA	Aménagement Hydro Agricole
ARC	African Risk Capacity
BAB	Boutique d’Aliment Bétail
BC	Banque Céréalière
CAS	Stratégie d’aide Pays de la Banque Mondiale
CAP	Cadre d’Association Pays de la coopération espagnol
CES/DRS	Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols
CO-PIP	Comité de Pilotage du PIP
COSOP	Programme d’options stratégiques pour le pays
COFO	Commission Foncière
CRENAM	Centre de Récupération Nutritionnelle en Ambulatoire pour les Malnutris modérés
CTO-3N	Comité Technique d’Opérationnalisation des 3N
DBSE	Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels
DCP	Document Cadre de Partenariat de la coopération française
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
ECVIA	Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l’insécurité alimentaire des ménages au Niger
EDS	Enquête démographie et de santé
ENBC	Enquête nationale sur le budget de consommation des ménages
ENBC	Enquête nationale sur le budget de consommation des ménages
EPER	Enquête sur les Prévisions et l’Estimation des Récoltes
EDS	Enquête emploi et secteur informel, Enquête démographie et de santé
FAO	Organisation Mondiale de l’Agriculture
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
HC3N	Haut Commissariat à l’Initiative 3N
FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds d’Investissement pour le Développement de l’Agriculture
FFI-3N	Facilités de Financement des Investissements de l’I3N
FISAN	Fonds d’Investissement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
I3N	Initiative 3N
IEC	Information, Education et Communication
IMF	Institution de Micro Finance
INS	Institut National de la Statistique
MAF	Cadre d’accélération des OMD
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PIGAG	Programme Intérimaire de Cadrage de l’Action gouvernementale
PDES	Plan de Développement Economique et Social 2012-2015

PDS	Programme de Développement de la Santé
PI	Programme d'Investissement
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PIP	Programme d'Investissement Prioritaire
PFN/PRRC	Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes
PFLNL	Produits forestiers ligneux et non ligneux
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTF	Partenaire Technique et Financier
SCAP-RU	Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse à l'Urgence
SNAB	Stock National de réserve d'Aliments pour Bétail
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SNU	Système des Nations Unies
SPO	Sous-Programme Opérationnel
SDR	Stratégie de Développement Rural
SDRP	Stratégie de Développement Accéléré pour la Réduction de la Pauvreté
SVPP	Services Vétérinaires Privés de Proximité
SIMA	Système d'Information sur les Marchés Agricoles
SIMB	Système d'Information sur les Marchés de Bétail
STD	Services Techniques décentralisés
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement
RGA/C	Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel
RGP/H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SFD	Système Financier Décentralisé

TABLEAUX

Tableau 1 : Plan de financement du PIP 1	17
Tableau 2 : Plan de financement PIP 2.....	19
Tableau 3 : Plan de financement PIP 3.....	20
Tableau 4 : Plan de financement du PIP 4	21
Tableau 5 : plan de financement PIP 5.....	22
Tableau 6 : plan de financement PIP 6.....	24
Tableau 7 : Plan de financement du PIP 7	25
Tableau 8 : Plan de financement du PIP 8	27
Tableau 9 : Plan de financement du PIP 9	30
Tableau 10 : Plan de financement du PIP 10	32
Tableau 11 : Plan de financement du PIP 11	35
Tableau 12 : Logique d'intervention du PI-3N.....	35
Tableau 13 : Plan d'investissement global du PI-3N	48
Tableau 14 : Plan de financement Coût par résultat (sous-programme opérationnel)	49
Tableau 15 : Perspectives d'intervention des PTF pour 2012-2015	51

FIGURES

Figure 1 : Répartition des dépenses d'investissement 2012 par origine des financements	11
Figure 2 : Affectation des dépenses d'investissement 2012 par Ministère	12
Figure 3 : Nombre de projets par sous-programme opérationnel de l'I3N.....	12
Figure 4 : Dispositif institutionnel de mise en œuvre du PI-3N	41

CARTES

Carte 1 : Zones agro-climatiques d'Afrique de l'Ouest	2
Carte 2 : Zones de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	2
Carte 3 : Zone agro-écologique du Niger.....	3

SCHEMAS

Schéma 1 : Illustration de la cohérence et des interrelations entre les PIP	15
Schéma 2 : Cycle de planification et d'exécution de la FFI.....	43

AVANT-PROPOS

Le Plan d'investissement 2012-2015 de l'Initiative 3N (PI-3N) est la déclinaison opérationnelle de l'Initiative 3N (I3N) adoptée par le Gouvernement en Avril 2012 en tant que Stratégie de Sécurité alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole durables.

L'élaboration du PI-3N a fait l'objet d'une large concertation de toutes les parties prenantes : les services publics, le secteur privé, les organisations paysannes, la société civile (syndicats, ONGs, associations) les Partenaires Techniques et Financiers et les institutions financières.

Le PI-3N est préparé sous l'égide du Comité Technique d'Opérationnalisation de la mise en œuvre de l'Initiative 3N (CTO-3N), créé par arrêté 001/HC3N du 11 juillet 2012. Ce comité a mis en place 8 groupes de travail appuyés par une équipe de consultants nationaux et internationaux fournis par des projets financés par la Banque Mondiale (PUSA, PRODEX et PPAAO), le FIDA (PUSADER), l'Union Européenne, la FAO-siège, le NEPAD et l'UEMOA.

Le PI-3N a fait l'objet d'une analyse de cohérence avec le PDES et d'appréciation des Partenaires Techniques et Financiers en apportant leurs commentaires et amendements. Le document ainsi enrichi et examiné par le CTO-3N, est transmis au Gouvernement pour adoption.

Le PI-3N comprend deux volumes :

Le volume 1 qui contient le Plan d'Investissement dans lequel sont rappelées l'analyse contextuelle et la raison d'être de l'initiative telle que déjà présentées dans la Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durables décrits de manière succincte les programmes d'investissements prioritaires ainsi que les modalités de leur mise en œuvre ;

Le volume 2 qui contient les annexes présentant de manière plus détaillée les onze (11) Programmes d'Investissements Prioritaires retenus dans le plan d'investissement.

RESUME EXECUTIF

Pays sahélien et enclavé, le Niger est situé en Afrique de l'Ouest avec 75% du territoire qui reçoit moins de 300 mm et 1% plus de 600 mm de pluie par an. L'économie est dominée par le secteur primaire qui contribue au PIB national à hauteur de 45,2%. Les activités agro-sylvo-pastorales sont la principale source d'emploi et la base des moyens d'existence pour 87% de la population. Depuis, quelques décennies, le pays fait face à une insécurité alimentaire structurelles et des crises récurrentes traduisant l'extrême fragilité de l'économie et la précarité du mode de vie d'une frange importante de la population en particulier rurale. La faible performance des exploitations agricoles est la forte sensibilité de ces activités aux risques climatiques, écologiques, économiques et même sociaux et l'insuffisance des politiques et stratégies mises en place pour accompagner les producteurs. Bien que le pays dispose d'importantes ressources (animaux, terre, en eau et végétation et cheptel), il n'arrive pas toujours pas à assurer une alimentation saine et suffisante à l'ensemble de la population, en tout temps et en tout lieu.

Les défis à relever portent sur (i) couvrir les besoins alimentaires d'une population en constante croissance et en urbanisation, (ii) satisfaire les besoins d'un cheptel qui a un croit croît à un taux moyen de 2,9% rapidement mais très vulnérable aux chocs, (iii) s'adapter au changement climatique, (iv) assurer un prix rémunérateur aux producteurs, (v) construire un marché céréalier national tourné sur le niveau régional et international. Ces défis peuvent être relevés en exploitant au mieux, d'une part les ressources et les opportunités qu'offrent l'environnement et, d'autre part, les marges de progression pour améliorer les performances des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie et des activités connexe en mettant à l'échelle les expériences réussies et les bonnes pratiques tirées des interventions passées ou en cours. Il s'agit principalement de celles qui permettent de moderniser et d'accroître les rendements des cultures sous pluie, de généraliser et d'intensifier la pratique de l'irrigation aux différentes échelles, de sécuriser le cheptel tout en améliorant la productivité, d'amplifier la pratique de la pêche, de prévenir et de mieux prendre en charge les crises alimentaires et nutritionnelles. C'est à cela que l'attèle s'attèle l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » ; composante majeure du Programme pour la Renaissance du Niger.

Le présent Plan d'investissement 2012-2015 de l'Initiative 3N (PI-3N) est la déclinaison opérationnelle de la Stratégie de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole durables, elle-même partie intégrante du Programme de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015) du Niger dont elle est l'axe Stratégique 3. D'autres aspects de l'I3N sont également pris en compte dans l'Axe 2 du PDES qui traite de la mise en place des conditions d'un développement durable, équilibré et inclusif notamment dans les volets environnement et gestion des ressources naturelles, résilience changement climatique. L'I3N contribuera également à la mise en œuvre de certains programmes d'action prioritaires (PAP) du PDES au niveau des autres axes. Elle est enfin cohérente avec les piliers du PDDAA de l'Union africaine, les objectifs de l'ECOWAP de la CEDEAO et de la Politique Agricole de l'UEMOA.

Le PI-3N est composé de onze programmes d'investissements prioritaires (PIP) inter liés qui découlent des cinq (5) programmes stratégiques de l'I3N. Le coût global est de 1 000,815 milliards de FCFA dont 733,652 milliards de FCFA à rechercher. Le reste, soit 267,163 milliards représente les acquis. Le plan de financement et le coût par résultat et par an sont donnés dans le tableau qui suit.

Le plan de financement et le coût par résultat et par an

Programme Prioritaires (PIP)	SPO (= R du PI-3N)	Total	2012	2013	2014	2015	Acquis	GAP
•PIP 1 : Amélioration de la Productivité et des revenus agricoles par la maîtrise de l'eau.	SPO1 Les superficies des terres irriguées sont réhabilitées (AHA)	60 000	3 793	14 850	31 481	9 876	25 218	34 782
	SPO2. Les nouvelles superficies des terres irriguées sont mises en valeur	90 000	6 530	19 395	53 531	10 544	52 385	37 615
	SPO3. La petite irrigation familiale, individuelle et collective, est développée	200 000	21 581	48 024	87 849	42 546	66 938	133 062
	S/T PIP1	350 000	31 904	82 269	172 861	62 966	144 542	205 458
•PIP 2 : Modernisation des systèmes de cultures pluviales et des filières pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle.	SPO4. Accessibilité des producteurs aux facteurs de production	88 992	2 377	38 330	28 032	20 253	12 242	76 751
	SPO5. Accessibilité des producteurs aux technologies et informations	11 258	414	5 644	2 600	2 600	1 515	9 743
	S/T PIP2	100 250	2 791	43 974	30 632	22 853	13 757	86 493
•PIP 3 : Sécurisation des systèmes de productions animales	SPO6. Les productions animales sont sécurisées	60 000	16	20 345	20 349	19 291	3 719	56 281
	S/T PIP 3	60 000	16	20 345	20 349	19 291	3 719	56 281
PIP 4 : Intensification des productions animales à cycle long	SPO7. Les productions animales sont intensifiées (cycle long)	21 900	350	8 000	8 500	5 050	599	21 301
	ST / PIP 4	21 900	350	8 000	8 500	5 050	599	21 301
•PIP 5 : Promotion des filières avicoles et piscicoles	SPO7. Les productions animales sont intensifiées (cycle court)	18 100	840	5 052	7 997	4 212	-	18 100
	S/TPIP 5	18 100	840	5 052	7 997	4 212	-	18 100
•PIP 6 : Gestion durable des terres et des écosystèmes	SPO8. Les terres et la biodiversité sont durablement gérées	125 000	24 035	28 730	34 355	37 880	20 031	104 969
	SPO10. Les réformes d'appui au développement des productions forestières	35 000	871	8 803	10 798	14 528	9 878	25 122
	S/T PIP6	160 000	24 906	37 533	45 153	52 408	29 909	130 091
•PIP 7 : Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux et non ligneux	SPO9. Les produits forestiers, ligneux et non ligneux, sont valorisés	25 000	1 500	4 250	7 875	11 375	1 720	23 280
	S/T PIP 7	25 000	1 500	4 250	7 875	11 375	1 720	23 280
PIP 8 : Transformation et Commercialisation des Produits	SPO11. Les industries agroalimentaires existantes sont mises à niveau1	6 000	-	2 000	2 000	2 000	400	5 600
	SP12. Les nouvelles unités de transformation des produits agropastoraux sont créées	21 500	-	6 500	8 500	6 500	200	21 300
	SP13. Les marchés des produits agricoles et agroalimentaires sont opérationnels	7 500	-	3 300	2 400	1 800	300	7 200
	SP14. Le transport des produits agricoles et agroalimentaires est facilité	15 000	-	6 500	4 250	4 250	-	15 000
	S/T PIP 8	50 000	-	18 300	17 150	14 550	900	49 100

•PIP 9 : Prévention et gestion des crises alimentaires	SPO15. Prévention des crises alimentaires et catastrophes naturelles	37 350	860	13 215	12 995	10 280	-	37 350
	SPO16. Prise en charge et gestion des crises alimentaires et catastrophes naturelles	77 650	7 060	30 030	26 380	14 180	-	77 650
	S/T PIP 9	115 000	7 920	43 245	39 375	24 460	49 535	65 465
•PIP 10 : Prévention et Prise en charge de la Malnutrition	SPO17. Les crises alimentaires et catastrophes sont mieux prévenues	35 657	10 230	7 261	8 590	9 576	10 995	24 662
	SPO18. Les crises alimentaires et catastrophes sont prises en charge	14 343	3 780	2 700	4 080	3 783	6 932	7 411
	S/T PIP 10	50 000	14 010	9 961	12 670	13 359	17 927	32 073
•PIP 11 : Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'I3N.	SPO19 L'accès aux financements est facilité	14 271	573	3 904	5 893	3 901	502	13 769
	SPO20. Les reformes sont impulsées et mises en cohérence avec les politiques et stratégies	15 000	500	6 500	4 500	3 500	3 300	11 700
	SPO21 Un système participatif de mobilisation et de responsabilisation des acteurs et parties	13 434	434	6 000	4 000	3 000	200	13 234
	SPO22 La gestion et la coordination sont assurées	7 500	50	3 300	2 300	1 850	430	7 070
	SPO23 Le suivi et l'évaluation sont assurés	360	65	135	85	75	124	236
	S/T PIP 11	50 565	1 622	19 839	16 778	12 326	4 556	46 009
TOTAL GENERAL		1 000 815	85 860	292 767	379 340	242 849	267 163	733 652

La conception et la mise en œuvre des PIP reposent sur des approches et des instruments de mise en œuvre tels que les principes d'intervention, la stratégie des kits, le dispositif opérationnel de mise en œuvre, les mécanismes de financement et le dispositif de suivi-évaluation. Dans le détail, il s'agit de :

- Onze (11) principes ont été retenus pour guider les interventions de l'Initiative 3N dont entre autres la commune comme portée d'entrée, le ciblage des interventions selon les conditions agro-écologiques et les avantages comparatifs, la prise en compte du genre, la préservation des bases productives (y compris la réalisation d'évaluation d'impact environnemental et social pour les interventions d'envergure) et la mise à échelle des expériences et des pratiques réussies.
- La stratégie d'intervention de l'Initiative 3N privilégie l'approche de kits, c'est-à-dire un ensemble de services intégrés et de proximité qui sera déployé pour appuyer les producteurs, éleveurs, les pêcheurs et les ménages vulnérables pour améliorer les performances de leurs activités ou réduire leur vulnérabilité vis-à-vis des crises et catastrophes naturelles ou anthropiques et de la malnutrition. La composition de kits varie par niveau d'intervention (commune, village, exploitation) et par type d'activité (agriculture, élevage, environnement, nutrition) ;
- Les dispositifs opérationnels de mise en œuvre comprenant (i) un mécanisme de concertation avec les PTF et un autre avec les autres acteurs aux différents niveaux de structuration du découpage administratif, (ii) un système décisionnel représenté au niveau national par le Conseil des Ministres et le Comité Interministériel d'Orientations, au niveau régional et communal par les conseils régionaux et municipaux, (iii) une instance de coordination assurée par le Haut Commissariat à l'Initiative 3N et ses représentations en région. La maîtrise d'ouvrage sera assurée au niveau national par les départements ministériels ou les administrations de missions identifiées comme chef de file d'un programme stratégique ou des programmes opérationnels. Au niveau local, elle est assurée par les collectivités territoriales dans leur espace de compétence, sous la supervision et le contrôle des circonscriptions administratives, conformément aux lois et règles sur la décentralisation. Quant aux maîtres d'œuvre, ils sont représentés par les unités ou agences d'exécution de projet, des services déconcentrés des départements ministériels faisant office d'unités de gestion de projet ou d'opération, les organisations socioprofessionnelles, les ONG et associations, les bureaux d'étude et entreprises privées, des établissements publics à caractère scientifique, économique, culturel ou social.
- Les mécanismes de financement proposés consacrent l'affirmation du rôle de leadership de l'Etat pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Tous les mécanismes de financement sont retenus : budget national, aide publique au développement (approches projets et programmes) et ressources privées. L'Initiative 3N se propose également de mettre en place un Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) qui sera alimenté à partir des ressources de l'Etat et d'une contribution de PTF avec des guichets correspondant au type d'investissement.
- un dispositif de suivi-évaluation structuré du niveau local au niveau national en passant par les départements et les régions. De façon spécifique, le suivi global des interventions de l'Initiative 3N en termes d'impacts et d'effets globaux sera assuré par le HC3N tandis que le suivi sectoriel relèvera de la responsabilité des

maîtres d'ouvrage des programmes stratégiques et opérationnels. Le suivi des extrants et des produits est confié au niveau décentralisé. Le suivi va concerner aussi bien les réalisations physiques et financières que les effets environnementaux et sociaux. Les données ainsi collectées alimenteront le système de suivi du PDES. Le suivi de l'Initiative reposera entre autres sur le cadre logique et le manuel élaboré à cet effet.

En outre, il est attendu du plan d'investissement qu'il favorise l'émergence de cercles vertueux de croissance dans le monde rural qui se traduira par un passage à l'échelle des productions agricoles qui sont indispensables au développement d'une industrie agro alimentaire compétitive. Cependant, nombreux sont les risques qui pourraient affecter la mise en œuvre de l'Initiative 3N et réduire son impact attendu sur la croissance économique et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, Il s'agit principalement de la situation sécuritaire au Sahel et dans la sous région ouest africaine, des aléas climatiques (sécheresse, inondation, invasion acridienne, etc.), d'une éventuelle instabilité institutionnelle et politique, de la crise financière mondiale, d'une nouvelle dévaluation du Francs CFA ainsi que du dysfonctionnement des marchés des intrants ou des produits agricoles.

1. INTRODUCTION

L'Initiative 3N est une mise en application de la volonté collective du peuple nigérien, traduite dans les articles 12 et 146 de la Constitution du 25 Novembre 2010¹. Elle découle du Programme de Renaissance du Niger qui est la vision du développement du pays affiché par le Président de la République au lendemain de son élection et traduite en programmes d'actions dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES/2012-2015).

Le PDES prévoit un taux moyen d'accroissement annuel du PIB d'au moins 8%, alors qu'il n'était que de 3,8% durant la décennie 2000-2010 marquée par la mise en œuvre des politiques pro-pauvres². Cette haute performance de l'économie nigérienne serait la résultante d'une croissance annuelle soutenue dans tous les secteurs: 7% pour le secteur primaire, 12,5% pour le secteur secondaire et 7,4% pour le secteur tertiaire.

Les piliers de la croissance économique du pays devront être les industries extractives, les services marchands et les activités agro-sylvo-pastorales. Ils constitueront la locomotive pour conduire le pays vers sa vision de devenir : *« un pays émergent, bâti sur une économie dynamique, diversifiée, durable et harmonieusement répartie sur le territoire national ; une république moderne, démocratique, citoyenne et bien gouvernée, une nation riche de sa culture et de ses valeurs partagées, une société ouverte sur le monde et attachée au savoir et à l'innovation technologique, prospère, équitable, solidaire, unie et en paix, engagée à favoriser l'intégration africaine »*.

Pour la réalisation de la vision, cinq axes stratégiques ont été définis : 1) la création de conditions de durabilité d'un développement équilibré et inclusif ; 2) la consolidation de la crédibilité et de l'efficacité des institutions publiques ; 3) la sécurité alimentaire et le développement agricole durable ; 4) la promotion d'une économie compétitive et diversifiée pour une croissance accélérée et inclusive et ; 5) la promotion du développement social.

L'Initiative 3N représente la déclinaison sectorielle pour les domaines du développement agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Son document de stratégie a été adopté par décret N°2012-139/PRN du 18 Avril 2012 et publié au journal officiel sous le N°11 spécial datant du 18 juillet 2012. L'initiative vise à « Renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes ».

Le présent plan d'investissement de l'Initiative 3N (PI-3N) apporte des précisions sur les choix faits par le Gouvernement pour la période 2012-2015 en terme de types et lieux d'investissements, du niveau d'efforts à consentir et de modes opératoires à privilégier pour renforcer la résilience des systèmes de production et des ménages face aux grands défis sociaux, économiques, climatiques et écologiques, booster l'offre en produits de base et faire jouer au secteur rural son rôle de moteur de l'économie.

¹ L'article 12 reconnaît aux citoyens entre autre « le droit à une alimentation saine et suffisante. L'article 100 stipule que l'Etat doit : i) inscrire son action en matière de politiques de développement économique et social dans le cadre d'une vision stratégique ; Faire de la création des richesses, de la croissance et de la lutte contre les inégalités un axe majeur de ses interventions et iii) Concevoir des politiques publiques promouvant la souveraineté alimentaire, le développement durable, l'accès de tous aux services sociaux ainsi que l'amélioration de la qualité de v

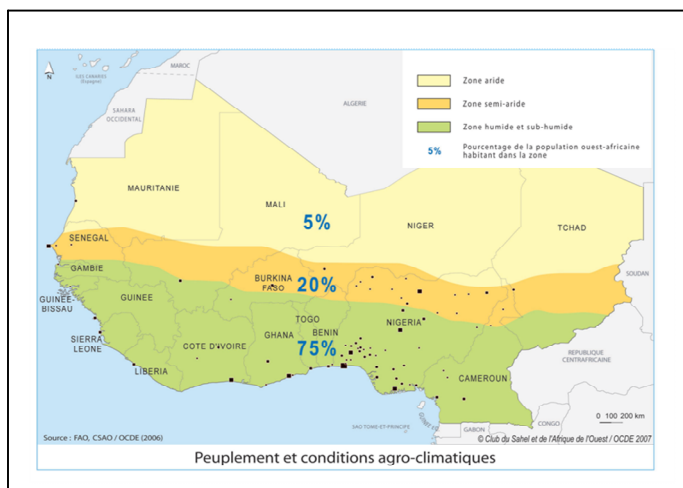
² Stratégie de Réduction de la Pauvreté

2. ANALYSE CONTEXTUELLE

2.1. CONTEXTE GENERAL

Situé en Afrique de l'ouest, le Niger est un pays aride avec plus de 75% du territoire qui reçoit moins de 300 mm et 1% plus de 600 mm de pluie par an (voir carte N°1³).

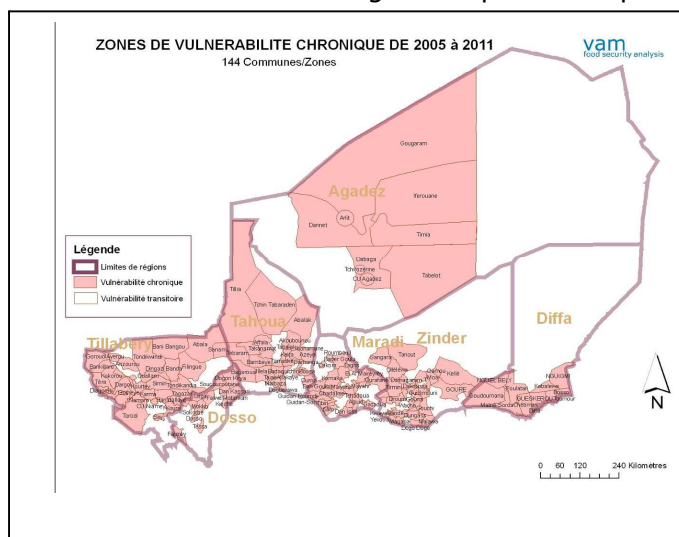
Près de 80% des 16,27 millions d'habitants que compte le pays en 2012, vivent dans une bande de terre large de 200 km et longue d'environ 1500 km. Le Niger comprend en majorité des jeunes (la moitié à moins de 15 ans) et connaît l'un des plus forts taux de croissance démographique dans le monde (3,3% par an).



Carte 1 : Zones agro-climatiques d'Afrique de l'Ouest

La base des moyens d'existence des populations et de la richesse nationale est constituée par les activités agropastorales qui sont la principale source d'emploi pour 87% des actifs et contribue au PIB national à hauteur de 45,2%.

En fait, l'aridité du climat, n'en fait pas moins un espace de richesse écologique, de biodiversité et de culture agraire à partir desquelles, il est possible de bâtir une économie agricole dynamique à même de pourvoir à chacun une alimentation suffisante et de qualité nutritionnelle appropriée.



Carte 2 : Zones de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

³ Source Club du sahel

⁴ Source WFP/SAP

Ces données indiquent que le Niger dispose des bases productives suffisantes pour assurer sa sécurité alimentaire et nutritionnelle. Mais au-delà de ces potentialités en ressources, les analyses rétrospectives viennent rappeler que le Niger enregistre trop fréquemment des déficits céréaliers et fourragers qui se traduisent parfois par des crises alimentaires et nutritionnelles. En réalité, les défis d'un développement agricole durable à même d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, sont nombreux.

2.3. DEFIS A RELEVER

Le PI-3N est conçu pour apporter des réponses durables aux questionnements suivants :

1. *Comment assurer une alimentation saine et équilibrée pour une nation avec un des plus forts taux de croissance (3,3% par an) et une urbanisation accélérée ?* En 2015, la population nigérienne sera 17,94 millions et 32% d'entre eux vivront en milieu urbain. La majorité sera encore rurale et vivra des activités agropastorales. Cela amène à se poser d'autres questions sous-jacentes :
 - i. Que faut-il faire pour que les ménages agricoles ou pastoraux couvrent entièrement leurs besoins alimentaires et nutritionnels annuels aux moyens de leurs propres productions ?
 - ii. Comment satisfaire la demande d'une composante urbaine qui a déjà tendance à se nourrir avec des produits d'importation et/ou d'aliments issus d'un secteur secondaire national constitué d'unités artisanales et semi-artisanales de transformation et de quelques unités modernes plus ou moins compétitives ?
 - iii. Comment prendre en charge la demande sociale en aliments et nutriments ?
Par demande sociale, il faut entendre les besoins de la composante nationale la plus pauvre, généralement exclue du marché, produisant peu ou pas du tout de denrées alimentaires et qui n'a pratiquement plus d'alternative d'adaptation à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.
 - iv. Comment assurer un changement de comportement qui puisse favoriser une bonne alimentation et une bonne nutrition à travers la promotion des bonnes pratiques familiales essentielles ?
2. *Comment satisfaire les besoins en aliments d'un cheptel à fort taux de croissance (2,9% par an) quand on sait que l'espace pastoral est limité par la progression du front agricole et la dégradation des terres ?*
3. *Comment mieux s'adapter au changement climatique, aux chocs divers et réduire leurs effets ?* Habités à vivre dans un environnement sujet à des chocs multiples les populations ont développé des systèmes de production et des capacités de résistance et de résilience face à des situations extrêmes. Toutefois, le changement climatique et ses conséquences inattendues (sécheresse récurrente, forte inondation, fragilisation du tissu familial, efficacité limitée des approches d'adaptation pour les plus vulnérables, etc.) révèlent la nécessité d'avoir d'autres types de réponse.
4. *Comment garantir des prix incitatifs pour les producteurs, tout en favorisant le développement du secteur de la transformation et en renforçant la compétitivité des filières sur le marché national et sur les marchés extérieurs ?*
Comment rendre la profession agricole attrayante pour la Jeunesse et créer de nouveaux pôles de production et de services en milieu rural ? L'augmentation fulgurante des taux de scolarisation et le développement des systèmes de communication (routes, NTIC, télévision, radio, etc.), font que le contexte dans le

milieu rural est plus que jamais favorable à la transformation de l'agriculture avec la jeunesse comme moteur de celle-ci. Mais, l'agriculture étant une science et une technique cela va exiger une formation et une maîtrise des normes ; ce qui est absolument possible avec la volonté politique.

2.4. ATOUTS ET OPPORTUNITES

Les défis cités plus haut peuvent être relevés en exploitant au mieux les marges de progression pour l'amélioration de la performance des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage dont entre autres :

- ⇒ le rendement de production du mil qui est aujourd'hui de 0,5 t/ha (moyenne sur 30 ans) dans les conditions du paysan peu encadré pourrait atteindre 1,5 t/ha et en utilisant des bonnes variétés, des semences sélectionnées, des engrais, des produits phytosanitaires, des techniques simples de gestion de la fertilité du sol et d'utilisation optimale de l'eau de pluie. ;
- ⇒ le rendement moyen du riz varie de 2t/ha à 4 t/ha dans les rizières du Niger, alors que dans des zones écologiques similaires avec des itinéraires techniques mieux suivis, il peut atteindre 7 à 10 t/ha ;
- ⇒ les deux atouts majeurs du Niger en matière d'élevage sont les connaissances / savoirs des communautés pastorales et la diversité des espèces, des races et des systèmes de production du cheptel. Certaines races bovines comme le zébu Azawak, le taurin Kouri comptent parmi les meilleures laitières d'Afrique de l'ouest : jusqu'à 8l/j en élevage semi-extensif contre une productivité moyenne sur l'ensemble du cheptel n'est que de 2l/j ;
- ⇒ l'offre en viande de qualité s'est progressivement améliorée avec la maîtrise des techniques d'embouche ovine ou bovine par les femmes, l'utilisation du bétail pour les travaux agricoles (traction animale) dans les exploitations agricoles et le système de ranching.

2.5. LEÇONS TIREES DES INTERVENTIONS PASSEES

L'innovation au cœur de la modernisation et de l'adaptation des systèmes de production

Compte tenu de la récurrence des déficits de production, certains observateurs externes se posent la question de la capacité du monde rural à adopter des innovations pour faire évoluer leurs systèmes de production. Pourtant, dans tous les systèmes agraires, ils sont nombreux les paysans « champions » qui ont y apporté des changements significatifs avec des expériences réussies et des bonnes pratiques conjointement suscitées par les Organisations de Producteurs, les ONG, les PTF et les Services publics ; le Niger a eu plusieurs expériences réussies en matière de développement agricole qu'il convient de mettre à l'échelle, il s'agit notamment de :

- la petite irrigation : La croissance rapide de la petite irrigation individuelle et communautaire au Niger constitue une réussite en matière de développement. Le modèle s'est révélé abordable et rentable pour les exploitants agricoles et les avantages ont été largement répartis. L'introduction de technologies simples de distribution de l'eau (motopompe, forage maraîcher et réseau californien)

accompagnée d'un appui pour la maîtrise de certains itinéraires techniques s'est révélée pertinente pour le développement des filières horticoles destinées à la consommation locale ou au marché extérieur. Les coûts d'investissements sont à la portée des groupes vulnérables et des croûts de rendement sont facilement enregistrés. On a ainsi observé des croûts de rendement de 57% pour l'oignon (de 26 t/ha à 41 t/ha), 59% pour la tomate (20 t/ha à 31 t/ha) et de 35% pour la canne à sucre (de 30 t/ha à 40 t/ha). Des progrès similaires sont observés pour d'autres cultures.

- la grande irrigation : Elle reste pertinente pour les cultures nécessitant une grande maîtrise d'eau comme la riziculture irriguée. En effet, les périmètres irrigués de riziculture ont bien fonctionné, d'abord sous la gestion de l'État, ensuite sous celle des coopératives. Mais, à partir du début des années 90, des changements intervenus dans l'environnement extérieur avec la libéralisation précitée de l'économie dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) ont miné la gestion et le recouvrement des coûts. Par la suite, les dispositifs institutionnels en place ont chancelé. Les paysans ont démontrés leurs capacités à maîtriser les itinéraires techniques, les deux campagnes agricoles sont toujours systématiques sur les périmètres rizicoles et de les rendements les plus performants d'Afrique de l'Ouest avaient été atteints. Les problèmes clés des AHA sont donc plus d'ordre institutionnel. Les pratiques de CES/DRS et d'aménagement des bassins versants pour protéger le potentiel hydrique sont fort connues et maîtrisées aussi bien par les services techniques que les populations rurales. En effet, Depuis le début des années 80 les différents projets (Projet Intégré Keita, Projet Développement Rural Tahoua, Projet FIDA Badaguichiri, Projet Basse Vallée de la Tarka, etc.) ont réhabilité au moins 250.000 ha de terres fortement dégradées. Ils ont utilisé une gamme de techniques de collecte des eaux de ruissellement : banquettes, tranchées, tassa, demi-lunes, cordons pierreux. Avant leur réhabilitation la production céréalière sur ces terres étaient dans la plupart des cas 0 kg/ha et après leur réhabilitation ces terres produisent des céréales: 400 kg à 1500 kg/ha selon la pluviométrie et la gestion de la fertilité de ces champs (Hassane et al. 2000), mais aussi des herbes fourragères et des arbres. Le taux de rentabilité interne des tassa ou zai atteindrait 39% à 82%, celui les demi-lunes 37%, la Régénération Naturelle Assistée (RNA) 31%, la plantation d'arbres 13%, la plantation d'Acacia (Gomme arabique) 37% et la réhabilitation des terres dégradées augmente leur valeur, en moyenne de plus de 82%.

La Régénération Naturelle Assistée (RNA) des arbres par les producteurs sur leurs champs a donné des résultats impressionnants. Sur la base des observations de terrain, des images satellitaires et des photos aériennes, la superficie concernée par la protection de la régénération naturelle au Niger dépasse probablement 3 millions d'hectares, ce qui est unique pour le Sahel et peut être même pour l'Afrique. Ce phénomène est surtout important dans les zones ayant une forte densité de population et on pourrait dire « **Plus de gens, plus d'arbres** » (voir Larwanou et al., 2006). De nouveaux parcs agroforestiers sont nés sur plus de 5 millions d'ha en 20 ans et les efforts de reforestations ont permis de planter plus de 5 millions d'arbres (Chris Rejj, 2012).

Des soutiens et des services efficaces comme base de tout progrès

Ces dernières années, les efforts faits par l'Etat, en relation avec les PTF et les autres acteurs ont fait la démonstration qu'il est possible d'améliorer la productivité agricole et de bâtir une économie agricole à même de créer des emplois décents et d'entraîner le reste de l'économie.

- Les mesures de soutiens et de subventions, quoique limitées, adoptées par le Gouvernement et les PTF et le système d'approvisionnement en intrants à travers les boutiques d'intrants et les organisations des producteurs et les brigades phytosanitaires favorisent l'accès aux intrants aux producteurs.
- Les Micro-entreprises rurales (Forges, menuiseries métalliques, ..) qui se sont développées à la faveur de la libéralisation jouent un rôle déterminant dans la diffusion des matériels et équipements agricoles.
- L'installation des services vétérinaires privés de proximité (SVPP) semble donner satisfaction aux éleveurs. Cela facilite l'accès des éleveurs, surtout ceux des zones éloignées, aux services zoo-sanitaires et aussi de réduire les coûts de prestation.
- Les organisations paysannes se développent et améliorent leurs interventions dans la délivrance de biens et services à leurs membres : commandes groupées d'engrais et d'aliments de bétail, réseau de boutiques d'intrants agricoles et zoo-vétérinaires, promotion du warrantage, ...
- Le dispositif institutionnel du Code Rural (Commissions Foncières) permet de faire des avancées significatives dans le domaine de la sécurisation foncière. Les transactions foncières peuvent être enregistrées partout avec les Commissions Foncières (COFO) mises en place.

Les investissements privés comme force d'entraînement des filières

- Les unités et fermes modernes d'exploitation ont montré leur capacité à adopter rapidement les innovations, à se connecter au marché et parfois à se mettre en relation contractuelle avec des acteurs du secteur secondaire. Ces fermes pourraient servir de base pour la mise en place d'un système de gestion plus performant des segments des filières de productions. Leurs domaines d'intérêt sont la production laitière, l'embouche bovine ou ovine, la production de semences commerciales, les filières agricoles d'exportation (niébé, sésame, souchet, oignon), les plantations forestières artificielles pour le commerce de bois de service, gomme arabique, *Moringa oleifera*, l'élevage non conventionnel (autruche, gazelle, etc.) et la pisciculture.

Une organisation efficace pour la prévention et la gestion des crises alimentaires

- Pour faire face à l'insécurité alimentaire structurelle et aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes, le Niger s'est doté d'instruments de prévention et de gestion des crises à travers le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et des Crises Alimentaires (DNPGCCA) qui est une référence pour les pays du sahel et de l'Afrique de l'ouest.

Ce dispositif appuyé par tous les acteurs majeurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle a permis au Niger de faire face avec efficacité aux crises alimentaires de 2010 et 2012 ainsi qu'aux inondations de 2012.

Meilleure coordination dans l'approche nutritionnelle de la sécurité alimentaire,

- Depuis 2005, des efforts sont déployés pour intégrer la question nutritionnelle dans la prévention et la gestion des crises alimentaires. Parallèlement des leçons ont été tirées sur les mesures qui peuvent faire l'objet d'attention particulière. Le constat est que, entre autres :
 - une approche inclusive, multisectorielle et coordonnée dans le traitement curatif de la sous-nutrition permet d'éviter la fragmentation et rehausser la place de la

- nutrition sur l'agenda national ;
- la cohérence du soutien des PTF et le renforcement des systèmes de coordination permettent une mise en œuvre satisfaisante des interventions et contribuent à la réduction de la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans ;
- la contractualisation avec les ONG et autres organisations communautaires de base (OCB) renforce la mise en œuvre des activités de nutrition et permet de maintenir un standard de qualité des interventions en nutrition.

2.6. CONTRAINTES A LEVER

Réaliser un développement agricole durable et assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, impliquent de s'attaquer aux différents contraintes qui freinent la transformation des systèmes de production, la résilience des ménages face à différents chocs et également la mise à l'échelle de certaines expériences réussies. Ces contraintes sont de divers ordres. Elles ne sont pas insurmontables, mais le PI-3N devrait apporter des solutions pour les franchir ou les contourner.

1. Contraintes liées à l'accès et l'utilisation durable des ressources naturelles

Elles sont de plusieurs ordres et concernent notamment :

- Certains groupes sociaux sont exclus de la propriété et le droit d'usage prioritaire qui leur est reconnu reste très précaire. La précarité du droit d'usage sur les terres irriguées n'incite pas les producteurs à procéder à des investissements structurants. Les premières victimes sont les femmes bénéficiant de prêt de terres pour des cultures maraîchères.
- L'espace agropastoral fait l'objet d'une forte compétition entre systèmes de production pastorale et systèmes de production agricole pour l'utilisation de la terre et des ressources naturelles (eau, végétation, faune). L'absence de système d'aménagement et de gestion concertée de l'espace entraîne régulièrement des conflits qui deviennent de plus en plus dommageables.
- La fragmentation des terres résultant du système d'héritage et de l'effritement du tissu familial entraîne une réduction de la taille de l'exploitation qui peut avoir pour conséquence une incapacité à vivre du travail agricole.

En somme la problématique foncière reste une préoccupation bien que l'Etat ait élaboré des textes et pris des mesures institutionnelles pour améliorer la sécurité foncière.

2. Contraintes liées à l'accès aux innovations

L'utilisation d'innovations est un passage nécessaire pour la transformation des systèmes de production en vue de l'établissement d'une économie agricole forte et d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. Quelque soit l'innovation, l'utilisation de celle-ci implique que le producteur ait franchi trois conditions majeures: i) l'innovation doit être produite et le producteur doit en avoir connaissance de son existence et comprendre son intérêt qu'il peut en tirer; ii) l'innovation doit être disponible et à sa portée de main et ; iii) le producteur doit avoir les capacités (humaine, financière, ou matérielle) de l'acquérir, de l'appliquer et d'en assumer les risques liés à son usage.

L'accessibilité durable des producteurs aux innovations est confrontée à des contraintes majeures :

- l'inefficacité du dispositif d'appui-conseil qui doit produire les innovations et les porter à la connaissance et à la compréhension des producteurs. Ce dispositif comprend : le système National de Recherche Agronomique et le dispositif individuel ou collectif, privé ou non, formel ou informel de formation, d'encadrement et de transfert de technologies.
- la faible performance du système d'offre de biens et de services (semences, engrais, produits phytosanitaires, médicaments vétérinaires, intrants zootechniques, matériels agricoles, etc.).

3. Contraintes liées à l'accès au financement

Les services et produits financiers offerts aux producteurs restent limités du fait de :

- Un taux de bancarisation extrêmement faible en milieu rural ;
- Un coût du crédit relativement élevé, notamment au niveau des IMF conséquence de mécanismes de mitigation des risques (absence de fonds de garantie et de bonification de taux d'intérêt) ;
- Une insuffisance de crédit à moyen et long termes pour des investissements structurant ;
- Une discontinuité et fragmentation des appuis apportés à travers les projets dits de développement ;
- Une stagnation et même une diminution de l'aide publique au développement consécutive à la crise économique et financière qui se poursuit encore en 2012.

4. Contraintes liées à l'accès au marché

Le manque d'équipements de transformation et d'infrastructures de marché, la faible capacité organisationnelle des producteurs ainsi que le manque d'informations sur le marché, l'enclavement de certaines zones à haut potentiel productif (ex. cuvettes du Manga, oasis de l'Air et du Kowar) constituent un défi majeur avec son corolaire négatif sur les revenus des ménages ruraux.

5. Contraintes liées à l'accès et à l'utilisation des aliments et nutriments

Les nigériens ont un régime déséquilibré qui entraîne des troubles nutritionnels plus ou moins importants (carence, malnutrition, surnutrition) avec pour conséquence une augmentation de leur vulnérabilité aux maladies (héméralopie, diabète, hypertension, hépatite, etc.). La situation est surtout critique pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes du fait des comportements sociaux (méconnaissance des besoins nutritionnels), des problèmes de disponibilité, d'accessibilité et d'utilisation des aliments ; avec pour conséquence près de 40% de malnutris chez les enfants de 0 à 5 ans. Les contraintes majeures sont :

- le transfert limité des productions des zones excédentaires vers les zones déficitaires qui est dû à l'insuffisance des infrastructures et moyens de transport et commercialisation ;
- la faible accessibilité aux aliments se pose de plus en plus en termes de pouvoir d'achat au niveau des ménages à bas revenu (moins de 15 000 FCFA/mois) tant en milieu rural qu'urbain ;
- l'insuffisance de l'information et de la sensibilisation des populations sur les valeurs et vertus de certains aliments de base ;
- les fortes variations des prix et des approvisionnements des marchés qui excluent souvent certains ménages du marché.

6. Contraintes liées à la gouvernance et à la coordination des actions

La fragmentation du cadre institutionnel du secteur du développement rural et de gestion des ressources de toute nature ne permet pas une bonne mise à l'échelle et coordination des actions de terrain : faible affectation des moyens, faible encadrement des producteurs, faible adoption de technologies, faible suivi et évaluation, etc. Les dispositifs de suivi évaluation publics ont également du mal à fonctionner efficacement. En somme, l'Etat a des difficultés à affirmer son leadership dans la mise en œuvre des actions de développement.

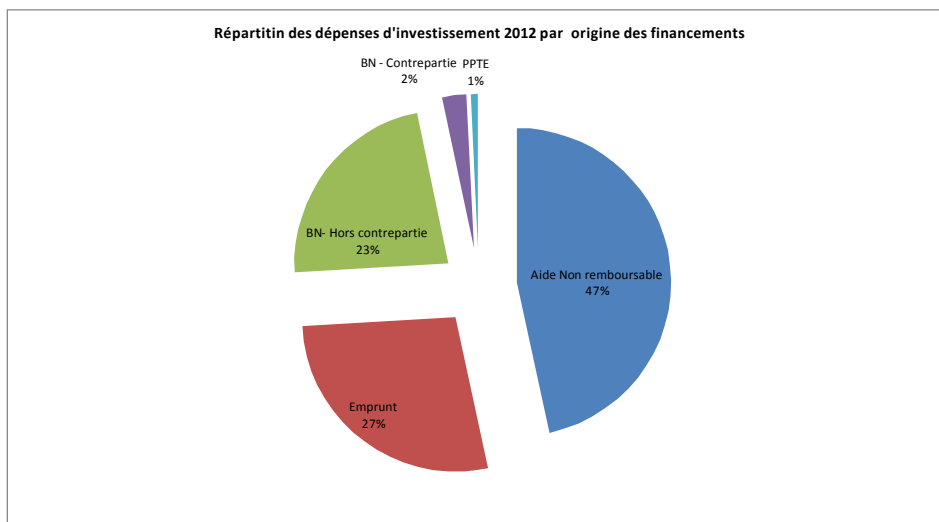
3. ACTIONS EN COURS

Les interventions de l'Etat en faveur du développement agro-sylvo-pastoral et de la sécurité alimentaire s'apprécient surtout à travers les subventions et les investissements.

En matière de subvention, selon la Loi des Finances 2012 publié dans le Journal officiel N°7 Spécial du 17 Avril 2012⁵, l'Etat devrait soutenir principalement la CAIMA et le Programme d'Urgence. Le soutien pour une plus grande accessibilité des producteurs au financement bancaire, aux organisations socioprofessionnelles, à la recherche et la formation (hors universitaire) est resté faible.

Les investissements prévus s'élèvent à 215,697 milliards de FCFA provenant de diverses sources. L'effort de l'Etat sur ressources propres (hors fonds de contrepartie) représente jusqu'à 23% du montant total des investissements.

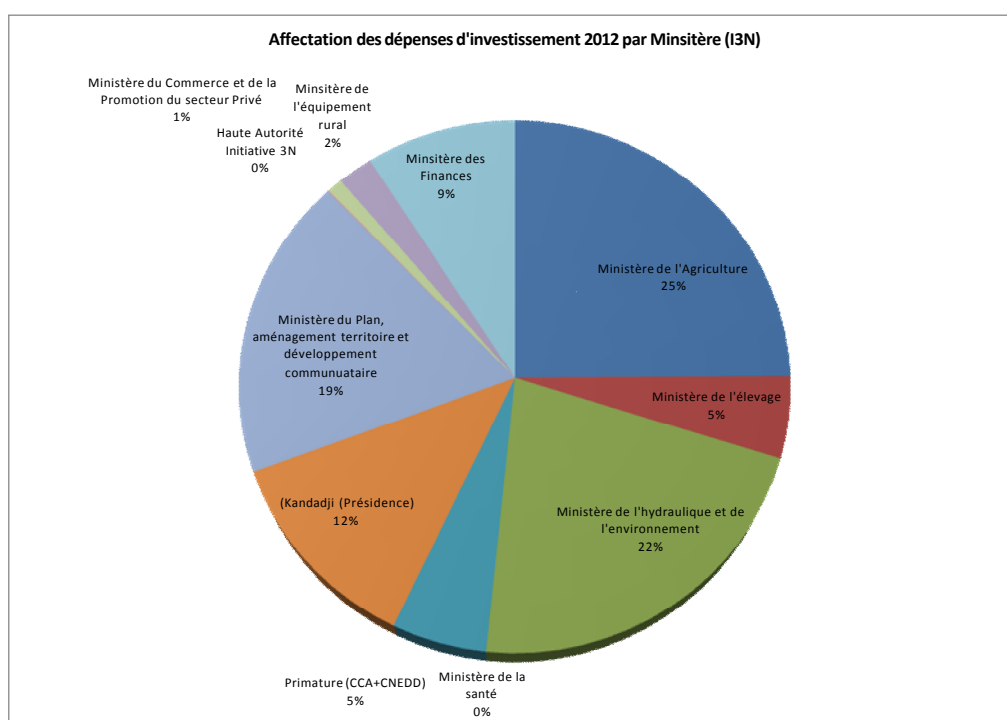
Figure 1 : Répartition des dépenses d'investissement 2012 par origine des financements



La répartition par administration ne reflète pas toujours la position du secteur dans l'économie nationale comme l'illustre la figure suivante.

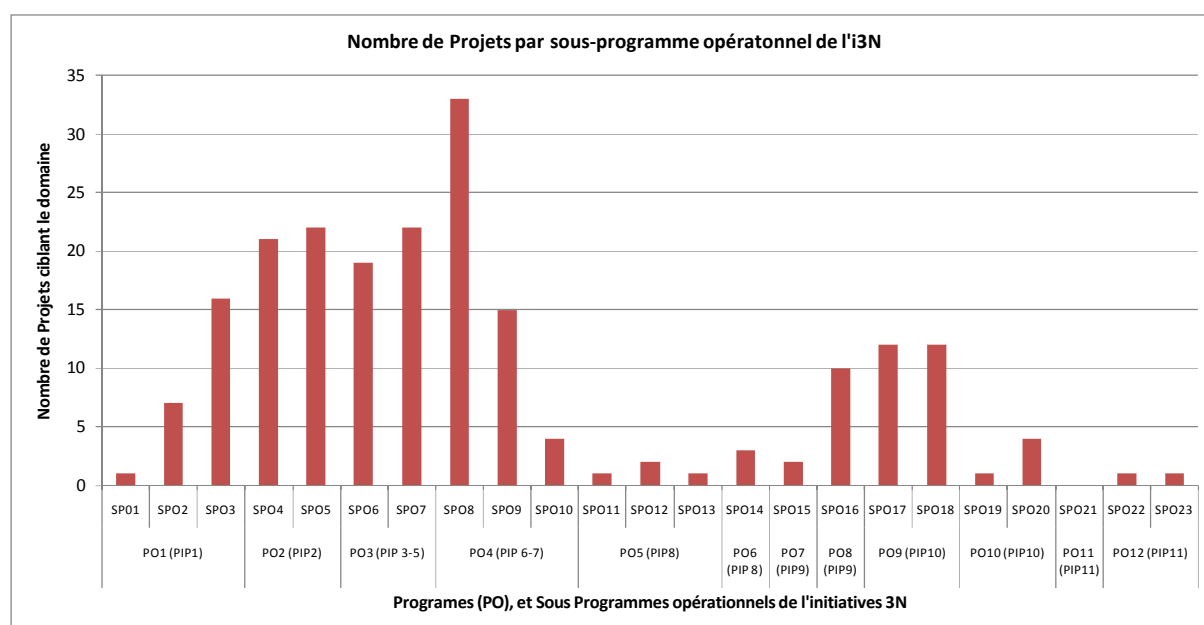
⁵ La loi des Finances a subi plusieurs rectifications pour tenir compte de l'évolution du contexte (tensions régionales) et des conventions nouvelles de Financement. L'adaptation au contexte s'est traduite par une réallocation du financement de l'Etat (volet Trésor) parfois aux dépens des secteurs du développement rural et des secteurs sociaux.

Figure 2 : Affectation des dépenses d'investissement 2012 par Ministère



Les investissements correspondent à des financements de programmes, projets et autres opérations de développement des différentes administrations. La liste des projets en cours d'exécution est présentée en **Annexe 1**. La répartition des projets par programme opérationnel (PO) et sous-programme opérationnel (SPO) de l'Initiative 3N est illustrée par la figure ci-dessous.

Figure 3 : Nombre de projets par sous-programme opérationnel de l'I3N



4. LIENS ENTRE LE PDES ET L'I3N

4.1. LIENS DIRECTS

L'Initiative 3N est avant tout la déclinaison opérationnelle du PDES.

L'Axe 2 du PDES traite de la mise en place des conditions d'un développement durable, équilibré et inclusif. A travers cet axe, 4 objectifs sont visés dont celui relatif à la maîtrise de la gestion durable de l'environnement et des effets climatiques qui comprend les programmes prioritaires ci-après : i) Programme de gestion durable des ressources naturelles, ii) Programme de conservation de la biodiversité et des ressources naturelles et le iii) Programme de renforcement des capacités d'adaptation et de résilience.

Les deux premiers programmes correspondent aux sous-programmes opérationnels 8, 9 et 10⁶ de l'I3N. Le 3^{ème} programme correspond à la thématique centrale de l'I3N et est abordé dans les programmes opérationnels des cinq axes stratégiques et plus particulièrement ceux qui ciblent la capacité productive des systèmes de production (Axe 1) et la résilience des ménages (Axes 3 et 4).

L'Axe 3 du PDES reprend l'ensemble des sous-programmes opérationnels de l'I3N en dehors de celles reportées sur l'axe 1.

4.2. INTERRELATIONS ENTRE L'I3N ET LES AUTRES AXES DU PDES

L'Initiative 3N contribuera à la mise en œuvre de certains programmes d'action prioritaires (PAP) du PDES.

Pour l'Axe 1 du PDES : Le Programme de Promotion de Pôles Régionaux de Développement vise la spécialisation des régions en fonction de leurs avantages comparatifs. La complémentarité entre cet axe du PDES et l'I3N est très forte. L'I3N prévoit l'utilisation des avantages de chaque zone géographique pour booster la production, mettre en place une économie des filières et assurer un approvisionnement régulier des marchés.

Pour l'Axe 2 du PDES : L'Initiative 3N tirera partie des réformes, des actions de renforcement des capacités et de la modernisation des institutions et services publics. Il en est de même, des efforts qui seront déployés pour renforcer le dialogue avec les PTF, mettre en place des outils de suivi de politiques publiques. La mise en œuvre des programmes de l'axe 2 permettra à l'I3N d'améliorer sa performance et son efficacité.

Pour l'Axe 4 du PDES : Il vise le développement d'une économie compétitive et diversifiée pour une croissance accélérée ; ce qui est également un effet attendu de la mise en œuvre de l'I3N. Les mesures qui seront prises pour améliorer le climat des affaires, promouvoir et sécuriser les investissements privés, développer le secteur des banques et des établissements financiers, développer le réseau routier et faciliter l'accès aux technologies de l'information et de la communication seront de nature à favoriser la réalisation de certaines actions de l'I3N dont entre autres : l'émergence de fermes modernes, d'unités semi-artisanales ou industrielles de transformation, l'approvisionnement en intrants et matériels agricoles, zootechniques et vétérinaires, la

⁶ SPO N°8 : Gestion durable des terres – SPO9 : Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux – SP10 : Appui aux réformes du développement des productions forestières.

mise en marché des produits et la mise en place de systèmes de crédits adaptés au secteur agricole.

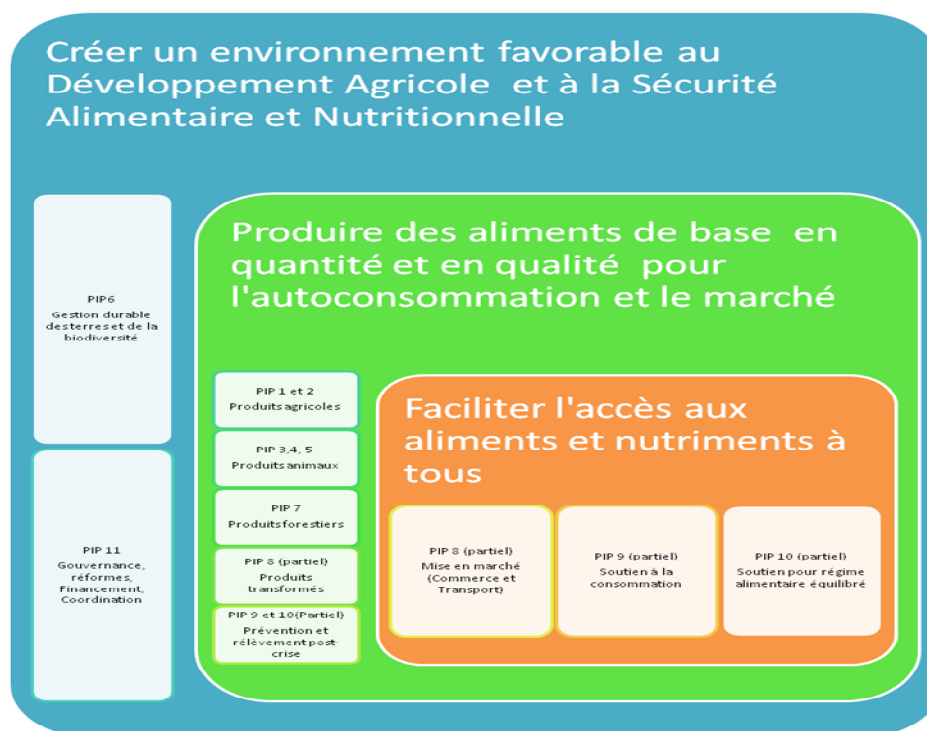
Pour l'Axe 5 du PDES qui vise le développement social. L'I3N laisse une place importante aux femmes et aux jeunes en tant qu'agents économiques porteurs de projets (à travers des actions ciblées prévues dans les programmes stratégique 1 et 2) et également aux groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire (à travers les actions prévues dans le cadre des programmes stratégiques 3 et 4). Par ailleurs, la mise en œuvre de l'axe 5 dans le secteur de l'éducation, plus particulièrement la formation professionnelle et l'alphabétisation des adultes aura un effet catalyseur des actions de l'I3N. La mise en œuvre de l'I3N aura un impact positif sur la santé des populations en particulier celles qui sont les plus vulnérables (femmes et enfants) en améliorant leurs conditions alimentaires et nutritionnelles mais elle pourrait aussi entraîner le développement de certaines maladies (paludisme, diarrhées, dracunculose, etc..) dans les zones irriguées si des dispositions adéquates préalables ne sont pas prises pour les prévenir.

5. PRINCIPAUX PROGRAMMES DU PI-3N

Le PI-3N est composé de onze programmes d'investissements prioritaires (PIP) qui découlent des cinq (5) programmes stratégiques de l'I3N. Sur ces 11 PIP, 7 découlent de l'axe stratégique 1, ce qui dénote une volonté ferme d'accroître l'offre nationale en produits agricoles et agroalimentaires pour satisfaire la demande intérieure. Chaque PIP correspond à un ou plusieurs sous-programmes opérationnels (SPO) de l'I3N. La seule exception est la subdivision du SP07 « Intensification des productions animales » en deux PIP distincts pour tenir compte du cycle de croissance des animaux (cycle court et cycle long).

Les 11 PIP sont inter-reliés pour concourir à la satisfaction de la demande alimentaire et nutritionnelle sous toutes ses formes sur la base d'une production nationale boostée par des investissements conséquents sur les systèmes de production agropastoraux, les activités post-récolte et l'environnement économique et institutionnel (Schéma ci-dessous).

Schéma 1 : Illustration de la cohérence et des interrelations entre les PIP



5.1. PIP 1 : ACCROISSEMENT DES PRODUCTIONS SOUS IRRIGATION

a) Objectifs

Le PIP 1 correspond au Programme Opérationnel 1 de l'I3N également intitulé « Accroissement des productions sous irrigation ».

Son but est d'accroître la contribution de l'irrigation et de la collecte des eaux de ruissellement à la production agricole nationale.

Son objectif est de faire évoluer la contribution au PIB des cultures irriguées (agricoles et fourragères) de 20 % (2011) à 30% à l'horizon 2015, en portant les superficies sous irrigation de 85 000 ha en 2011 à 125 000 ha en 2015.

b) Résultats attendus et actions du PIP 1 :

R1 : Les superficies des terres irriguées sont réhabilitées (AHA)

Les activités prévues porteront sur :

- i. Les travaux de réhabilitation sur environ 10 000 ha situés dans la vallée du fleuve Niger et la Maggia seront réhabilités. La réhabilitation porte sur les digues de protection, des canaux principaux et secondaires d'irrigation, le remplacement des équipements de pompage ...
- ii. La mise en valeur des terres réhabilitées - Des mesures correctives seront également apportées aux dysfonctionnements constatés dans la gestion de l'eau, l'organisation des paysans et la gestion du périmètre irrigué. Il s'agira d'accorder la priorité aux réformes institutionnelles, et la gestion professionnelle du service de l'eau en visant l'amélioration du service de l'eau au moindre coût. Un accompagnement à la mise en valeur sera également assuré en mettant l'accent sur la promotion de systèmes de culture à plus haute valeur pouvant aider à la fois l'économie et la capacité de paiement des exploitants agricoles.

R2 : Les nouvelles superficies des terres irriguées sont mises en valeur.

Afin d'accroître la capacité productive avec maîtrise totale d'eau, il est prévu de :

- i) Aménager 10 000 ha de terres pour la grande et moyenne irrigation dans les zones à fort potentiel d'irrigation, notamment la vallée du fleuve Niger (Régions de Dosso et Tillabéri), les Dallols (Dosso) le bassin du Lac Tchad (Diffa), l'Ader-Doutchi-Maggia (Tahoua), la vallée des Goulbi (Maradi) et l'Irhazer (Agadez). Les travaux seront réalisés en entreprise après clarification de la situation socio-foncière. En outre, l'aménagement de nouveaux AHA nécessiterait de repenser le modèle économique et ses mécanismes de financement.
- ii) Assurer la mise en valeur des terres à travers des appuis aux producteurs et des mesures d'externalisation de la gestion de l'eau pour les périmètres sous gestion collective. La moyenne irrigation sera faite au profit de jeunes voulant s'installer et d'acteurs engagés dans l'agrobusiness.

R.3 : La petite irrigation familiale, individuelle et collective est développée.

- i. La petite irrigation individuelle et communautaire s'est révélée abordable et rentable pour les exploitants agricoles et les avantages sont largement répartis ; il s'agira de poursuivre et amplifier l'élan pris en se focalisant particulièrement sur les zones à fort potentiel et en faisant la promotion de modèles autoportants ; il ainsi est prévu de Aménager environ 20 000 ha de petits périmètres irrigués nouveaux répartis comme suit : 14 000 ha pour de petites exploitations irriguées individuelles (dont 10 000 ha pour les cultures fourragères) ; 5000 ha de petits périmètres communautaires et 1000 ha de petits périmètres exclusivement destinés aux femmes ;

- ii. Réaliser des ouvrages pour rendre disponible et préserver la ressource eau : 250 seuils d'épandage ou d'infiltration, forages artésiens, mini barrages, puits maraichers, surcreusement de mares ;
- iii. Appuyer les producteurs dans la mise en valeur à travers 1) la mise à disposition de moyens d'exhaure, 2) la mise en place des kits (intrants et petits matériels) et de conseil à l'exploitation et 3) le financement des actions d'accompagnement.

c) Maîtrise d'ouvrage et d'œuvre

La maîtrise d'œuvre sera assurée par le Ministère en charge de l'Agriculture.

Les autres parties prenantes sont : les autres services techniques de l'Etat, les organisations de producteurs, les chambres de commerce et d'agriculture, les collectivités territoriales, les institutions financières et les PTF.

d) Coût et plan de financement (millions de FCFA)

Tableau 1 : Plan de financement du PIP 1

<i>Résultats attendus</i>	<i>Coût et plan de financement annuel (million de FCFA)</i>					<i>Financement</i>	
	<i>Total</i>	<i>2 012</i>	<i>2 013</i>	<i>2 014</i>	<i>2 015</i>	<i>Acquis</i>	<i>GAP</i>
<i>R1 Les superficies des terres irriguées sont réhabilitées</i>	60 000	3 793	14 850	31 481	9 876	25 218	34 782
<i>R2 Les nouvelles superficies des terres irriguées sont mises en valeur</i>	90 000	6 530	19 395	53 531	10 544	52 385	37 615
<i>R3 La petite irrigation familiale, individuelle et collective, est développée</i>	200 000	21 581	48 024	87 849	42 546	66 938	133 062
Total PIP 1	350 000	31 904	82 269	172 861	62 966	144 541	205 459

5.2. PIP 2 : MODERNISATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION SOUS PLUIES

a) Objectif

Le PIP2 correspond au Programme opérationnel 2 de l'I3N. Il a pour objectif général de « augmenter d'ici fin 2015, de 35% les rendements sur 25% des superficies cultivées ».

Il cible aussi bien les exploitations familiales que les fermes modernes et les unités de production nouvellement installées par des jeunes.

Les actions ont pour objet de faciliter l'accès aux facteurs de production, à l'information et aux innovations technologiques.

Tous les systèmes agraires sont concernés par le PIP2, mais priorité sera donnée aux zones où les impacts seront plus significatifs d'ici 2015.

b) Résultats attendus et actions du PIP-2

Les principaux résultats attendus du PIP-2

R1 : les producteurs ont accès aux facteurs de production (SP04)

L'accès des producteurs aux facteurs de production sera facilité avec :

- i) L'approvisionnement en intrants et matériels agricoles:
 - a. la dynamisation des systèmes de production et de distribution de semences de variétés sélectionnées, des engrais minéraux et autres intrants (engrais organiques, produits phytosanitaires) ;
 - b. la constitution de stocks de semences de sécurité pour accompagner les opérations de relèvement post-crise ;
 - c. la lutte contre les insectes et maladies
 - d. La réhabilitation/ renforcement des dispositifs de fourniture/fabrication des matériels agricoles ;
- ii) la mise en place de lignes de crédit, de subvention ou autres produits financiers incitatifs pour les exploitations agricoles et des unités modernes au niveau des banques et des SFD en faveur du secteur agricole.

R2 : Les producteurs ont accès aux technologies et informations

Il s'agira de renforcer et améliorer le système d'appui-conseil à l'exploitation (assuré par les services-conseils privés et les services techniques déconcentrés), à travers :

- i) la mise en place d'un système d'appui-conseil de proximité pour la promotion de l'utilisation de techniques culturales, de matériels et équipements agricoles sera également promue ;
- ii) un soutien aux activités de recherche et l'amélioration des liens entre les services de recherche, les services de vulgarisation et les producteurs ;
- iii) l'appui aux dispositifs d'information mis en place par les organisations paysannes pour faciliter la mise en marché de leurs récoltes sera également soutenu.

c) Maîtrises d'ouvrage et d'œuvre

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère en charge de l'Agriculture et la maîtrise d'œuvre, par les organisations paysannes (coopératives ou associations professionnelles d'agriculteurs) et les entreprises privées.

Les autres parties prenantes sont les collectivités territoriales, les organisations de producteurs, les services d'appui-conseil publics ou privés, les institutions financières (IMF, BAGRI, etc.), code rural, les institutions de recherche et de formation et les services publics (autre que le Ministère de l'agriculture).

d) Coût et plan de Financement

Tableau 2 : Plan de financement PIP 2

Résultats	Coût et plan de financement annuel (million de FCFA)					Financement	
	Total	2012	2013	2014	2015	Acquis	GAP
<i>R1 : les producteurs ont accès aux facteurs de production</i>	88 992	2 377	38 330	28 032	20 253	12 242	76 751
<i>R2 : Les producteurs ont accès aux technologies et informations.</i>	11 258	414	5 644	2 600	2 600	1 515	9 743
<i>Total PIP 2</i>	100 250	2 791	43 974	30 632	22 853	13 757	86 493

5.3. PIP 3 : PROGRAMME DE SECURISATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION ANIMALE

a) Objectifs

Le programme de sécurisation des systèmes de production animale correspond au SP06 de l'I3N. Il s'attaque aux problèmes auxquels font face les systèmes extensifs d'élevage, notamment i) la récurrence des déficits fourragers liés aux variations climatiques et à l'amenuisement et la dégradation des parcours pastoraux, ii) l'insuffisance des points d'eau dans les espaces pastoraux et iii) la persistance de certaines maladies animales.

b) Résultats et actions du PIP3

Le Résultat attendu du PIP est :

R1 : Les systèmes extensifs d'élevage sont sécurisés.

Il s'agira de :

- i) assurer une complémentation alimentaire au cheptel à travers un réseau de banque d'aliments-bétail dans la zone pastorale ;
- ii) assurer une bonne répartition des points d'eau en réhabilitant ceux qui ne sont pas fonctionnels et en réalisant de nouveaux ouvrages d'hydraulique pastorale (puits ou forages) ;
- iii) produire du fourrage par irrigation en vue d'assurer une partie de l'alimentation de l'élevage intensif ;
- iv) renforcer le dispositif de lutte contre les principales maladies du cheptel et de surveillance épidémiologique avec des services vétérinaires privés de proximité et la réalisation de parcs de vaccination ;
- v) prendre des mesures d'accompagnement comme la diffusion des textes sur le pastoralisme et la mise en place d'un système d'alerte sur les crises fourragères et autres catastrophes et ;
- vi) promouvoir les cultures fourragères en irrigué.

c) Parties prenantes et ciblage géographique

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'élevage. Les autres parties prenantes sont : les associations d'éleveurs, le Code Rural, le Ministère en charge de l'Hydraulique, de l'Environnement et de l'Agriculture ; Les ONG et les services privés d'appui-conseil, les services vétérinaires de proximités ; les entreprises privées, les collectivités territoriales ; les projets et les PTF.

d) Coûts et plan de financement

Tableau 3 : Plan de financement PIP 3

	Domaines d'actions	Coût total	Répartition annuelle du coût total (million de FCFA)				Financement	
			2012	2013	2014	2015	Acquis	GAP
A1	Assurer une complémentation alimentaire du cheptel	3 192		1 080	1 080	1 032	-	3 192
A2	Assurer l'abreuvement du cheptel	21 750	-	6 930	6 930	7 890	750	21 000
A3	Assurer la santé des animaux	34 978	-	12 319	12 319	10 341	2 913	32 064
A.4	Vulgariser l'ordonnance relative au pastoralisme	80	16	16	20	28	56	24
Total PIP3		116 727	16	39 593	39 597	37 521	7 382	56 280

5.4. PIP4 : INTENSIFICATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION ANIMALE A CYCLE LONG.

a) Objectifs

Le PIP4 est une composante du SPO 7 de l'I3N. Il vise l'accroissement de la production du lait et de la viande de 40% et de 45% respectivement. Il vise ainsi, la réduction des importations de lait.

b) Résultats et actions

R1. Les productions animales de cycle long sont intensifiées.

Il s'agira d'assurer :

- la promotion de la filière laitière périurbaine en appuyant les petits producteurs laitiers à mieux s'organiser, à accéder aux services vétérinaires et aux intrants et la mise en marché primaire (collecte, conservation et vente) ;
- l'installation de 500 fermes modernes d'élevage privées ou appartenant à des associations d'éleveurs, des « jeunes fermiers » et des groupements féminins, avec un appui qui concernera l'accès à un noyau productif (composé de 4 vaches et un géniteur, au crédit) et un conseil à l'exploitation et la mise en marché ;
- la promotion de l'embouche bovine et ovine à travers des opérations de microcrédit, un encadrement technique de proximité, l'amélioration des étables et l'appui à l'établissement de fermes privées modernes d'embouche ovine et bovine et ;

- iv) l'amélioration de la productivité des races locales en dynamisant la recherche et en procédant à des croisements des races locales et des races exotiques par insémination artificielle.

c) Maîtrise d'ouvrage et parties prenantes

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'élevage. Les autres parties prenantes sont : les associations d'éleveurs, le Secrétariat Permanent du code rural, les Administrations du développement rural, les ONG et les services privés d'appui-conseil, les entreprises privées, les collectivités territoriales, les projets et les PTF.

d) Coûts et plan de financement

Tableau 4 : Plan de financement du PIP 4

	<i>Actions prioritaires</i>	<i>Coût total</i>	<i>Répartition annuelle du coût total (million de FCFA)</i>				<i>Financement</i>	
	<i>Activité</i>		<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>Acquis</i>	<i>GAP</i>
A1	<i>Promotion de la filière laitière périurbaine</i>	3 000	-	1 000	1 000	1 000	-	3 000
A2	<i>Installer les fermes modernes d'élevage (ferme)</i>	8 500	-	3 000	3 000	2 500	-	8 500
A3	<i>Promouvoir l'embouche bovine et ovine</i>	5 000	350	2 000	2 000	650	350	4 650
A4	<i>Promouvoir les cultures fourragères (Ha)</i>	2 400	-	1 000	1 000	400	248	2 152
A5	<i>Améliorer les races locales</i>	3 000	-	1 000	1 500	500	-	3 000
Total PIP4		21 900	350	8 000	8 500	5 050	599	21 301

5.5. PIP 5 : INTENSIFICATION DES PRODUCTIONS ANIMALES DE CYCLE COURT

a) Objectifs

Le PIP-5 est la seconde composante du SPO 7 de l'I3N. Il est relatif à la promotion de systèmes d'élevage à cycle court. L'objectif du programme est de i) doubler les effectifs actuels de volaille (de 12 millions à 24 millions de 2011 à 2015), ii) accroître la consommation d'œufs de 19 à 25 œufs/an/personne et iii) quasiment tripler la production de poisson (de 5 000 t/an en 2011 à 14 000 t/an en 2015).

b) Résultats et actions

R1 : les productions animales de cycle court sont intensifiées –

Les objectifs du PIP-5 seront atteints à travers des actions de :

- renforcement du dispositif de lutte contre les principales maladies aviaires à travers des opérations de vaccination contre des maladies telles que la New Castle et la dynamisation de la recherche sur les maladies aviaires ;
- promotion du petit élevage familial à travers la mise à disposition des ménages de kits-élevage, la mise en place d'unités de fabrication de provende, l'organisation

et l'encadrement technique et l'appui à la mise en marché des sous-produits de l'aviculture ;

- iii) promotion de fermes avicoles modernes pour l'approvisionnement des grands centres urbains en viande et œufs ; les actions à mener concerneront la facilitation d'accès au crédit et autres financements, l'encadrement technique et l'appui à la mise en marché et ;
- iv) promotion de la pêche et la pisciculture en menant des actions ciblées pour préserver les plans d'eau, réhabiliter et créer des stations d'alevinage, renforcer les capacités des pisciculteurs et pêcheurs et dynamiser la recherche halieutique.

c) **Maîtrise d'ouvrage et parties prenantes**

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'élevage. Les autres parties prenantes sont : les associations d'éleveurs, le Code Rural ; les Administrations du développement rural ; Les ONG et les services privés d'appui-conseil ; les entreprises privées, les collectivités territoriales ; les projets et les PTF.

d) **Coût et plan de financement**

Tableau 5 : plan de financement PIP 5

	<i>Actions prioritaires</i>	<i>Coût total</i>	<i>Répartition annuelle du coût total(en million de FCFA)</i>				<i>Financement</i>	
			<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>Acquis</i>	<i>GAP</i>
<i>A1</i>	<i>Renforcement du dispositif de lutte contre les principales maladies aviaires</i>	<i>4 000</i>	<i>840</i>	<i>1 250</i>	<i>1 250</i>	<i>660</i>	<i>-</i>	<i>4 000</i>
<i>A2</i>	<i>Promotion du petit élevage familial</i>	<i>5 000</i>	<i>-</i>	<i>1 500</i>	<i>2 250</i>	<i>1 250</i>	<i>-</i>	<i>5 000</i>
<i>A3</i>	<i>Appui à la promotion des fermes avicoles modernes</i>	<i>3 000</i>	<i>-</i>	<i>750</i>	<i>1 500</i>	<i>750</i>	<i>-</i>	<i>3 000</i>
<i>A4</i>	<i>L'appui à la promotion de la pêche et la pisciculture</i>	<i>6 100</i>	<i>-</i>	<i>1 552</i>	<i>2 997</i>	<i>1 552</i>	<i>-</i>	<i>6 100</i>
	<i>Total PIP5</i>	<i>18 100</i>	<i>840</i>	<i>5 052</i>	<i>7 997</i>	<i>4 212</i>	<i>-</i>	<i>18 100</i>

5.6. PIP 6 : GESTION DURABLE DES TERRES ET DE LA BIODIVERSITE

a) **Objectifs**

Le PIP-6 « Gestion durable des terres et de la biodiversité » correspond au SPO-8 et au SPO-10 de l'I3N. Son objectif global est d'améliorer la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux par le biais de l'amplification des pratiques de gestion durable des terres, de la végétation et de l'eau.

b) **Résultats et actions**

R1 : Les terres et la biodiversité sont durablement gérées

Les actions porteront sur :

- i. la réhabilitation de 150 000 ha de terres dégradées par des travaux de CES/DRS ;

- ii. la protection des plans d'eau par la stabilisation de 35 000 ha de dunes ;
- iii. la protection de 2 500 km de berge et la lutte sur 6 000 ha de plan d'eau contre les espèces végétales envahissantes comme la jacinthe d'eau ;
- iv. le développement de l'agroforesterie à travers la régénération naturelle assistée sur 200 000 ha, des haies-vives et brises vents autour des exploitations agricoles et des plantations d'alignement sur un linéaire de 15 000 km de terres ;
- v. la vulgarisation de 322 000 foyers améliorés et d'énergie alternative (charbon minéral, gaz, solaire ...) pour réduire la pression sur les ressources ligneuses ;
- vi. la protection des espaces pastoraux contre les feux de brousse et leur réhabilitation à travers des ensemencements d'herbacées fourragères pastorales, et la lutte contre le *Sida cordifolia* sur 40 000 ha ;
- vii. la gestion des écosystèmes particuliers tels que les zones humides et les espaces verts ;
- viii. la création de parcs et réserves dans le Nord du Niger (Régions d'Agadez, Zinder et Diffa) centrée sur les aires protégées de l'Aïr-Ténéré, du Termit Tin Toumma et de Gadabedji ;
- ix. les mesures complémentaires telles que l'installation des banques de semences forestières ;
- x. la gestion des écosystèmes particuliers (zones humides, espaces verts).

R2 : Les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées

Il s'agit de créer les conditions pour assurer une gestion durable des terres effective. Les actions à mener portent sur :

- i. l'élaboration d'outils de planification et gestion des forêts ;
- ii. le renforcement des capacités institutionnelles (formations techniques, équipement des services et populations, infrastructures techniques, réformes juridiques) ;
- iii. la mise en place de mécanisme de gestion et de suivi évaluation des ressources forestières urbaines et périurbaines ;
- iv. le développement de la recherche forestière et vulgarisation des résultats ;
- v. la mise en place de système de cogestion des parcs nationaux et réserves avec les collectivités territoriales.

c) Maîtrise d'ouvrage et parties prenantes

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère en charge de l'Environnement.

Les autres administrations concernées sont celles en charge de : l'Enseignement Supérieur de Recherche et de la Technologie; la Jeunesse des sports et de la Culture; l'artisanat et du Tourisme; l'Economie et des Finances (Gestion du Domaine par exemple) etc. (Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable /CNEDD),

Les autres acteurs clés de la gestion durable des terres sont: les producteurs ruraux (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers, etc.), les organisations des producteurs,

les opérateurs privés, les autorités coutumières, les ONG et associations de développement, les commissions foncières, les collectivités territoriales, les institutions de formation et de recherche, les partenaires techniques et financiers (PTF).

d) Coût et plan de financement

Tableau 6 : plan de financement PIP 6

	<i>Répartition des coûts (million FCFA)</i>					<i>Financement</i>	
	<i>Total</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>Acquis</i>	<i>GAP</i>
<i>R1. Les terres et la biodiversité sont durablement gérées</i>	125 000	24 035	28 730	34 355	37 880	20 031	104 969
<i>R2 Les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées</i>	35 000	871	8 803	10 798	14 528	9 878	25 122
Total PIP 6	160 000	24 906	37 533	45 153	52 408	29 909	130 091

5.7. PIP 7 : VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS LIGNEUX ET NON LIGNEUX

a) Objectifs

Le PIP 7 correspond au SP09 de l'initiative. Il vise à améliorer la contribution du secteur à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et l'amélioration des revenus des ménages et à l'économie nationale.

Il s'agira de développer des filières d'exploitation des produits forestiers, notamment celles du bois-énergie autour des centres urbains, des fruits comestibles des régions de Dosso, Maradi et Tillabéri, des palmiers des oasis et cuvettes oasiennes d'Agadez, Zinder et Diffa, des Rôniers du sud de la région de Dosso, et du *Moringa oleifera* des zones humides.

Une attention sera également accordée aux autres formes de valorisation des écosystèmes et de la biodiversité telles que l'écotourisme, l'élevage non conventionnel (autruche, gazelle et autres animaux sauvages) et l'apiculture.

b) Résultats et actions

R1 : Les produits forestiers ligneux et non ligneux sont valorisés.

Les principales actions sont :

- i. le développement de l'écotourisme dans le Nord du pays (Réserve Aïr-Ténéré, Gadabedji.), la zone ouest (Parc du W, Zone Girafe, Vallée du Fleuve) en relation avec les structures en charge du tourisme, par le renforcement de la capacité d'accueil des touristes de vision et l'aménagement de concessions de chasse sportive par des investisseurs privés;
- ii. l'accroissement de l'offre et l'organisation des filières forestières à travers des appuis à la production (aménagement forestier, régénération assistée, travaux de CES/DRS, plantation complémentaire) et le développement du secteur privé de la foresterie intervenant notamment dans la production de bois, de gomme arabique, de fruits sauvages ou d'extraits forestiers ;

- iii. la mise en marché à travers l'organisation de la collecte primaire, la mise en place de marchés ruraux de bois et de comptoirs d'achat et de centre de tri pour la gomme arabique ;
- iv. le développement de l'apiculture de manière à accroître significativement la production de miel (de 12 000 t à 20 000 t) et ce, à travers la formation et l'équipement des apiculteurs, l'installation de comptoirs d'achat dans les régions cibles (Zinder, Tillabéri et Maradi) et la valorisation des sous-produits (cire et gelée) et ;
- v. l'encouragement à l'élevage non conventionnel (autruche, gazelle, etc).

c) **Maîtrise d'ouvrage et parties prenantes**

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère en charge de l'Environnement.

Les autres administrations concernées sont celles en charge de : l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Technologie ; la Jeunesse, les sports et de la Culture ; l'artisanat et du Tourisme ; l'Economie et des Finances (Gestion du Domaine par exemple) etc. Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable CNEDD).

Les autres acteurs clés de la gestion durable des terres sont: les producteurs ruraux (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers, etc.), les organisations des producteurs, les opérateurs privés, les autorités coutumières, les ONG et associations de développement, les commissions foncières, les collectivités territoriales, les institutions de formation et de recherche et les partenaires techniques et financiers.

d) **Coût et plan de financement**

Tableau 7 : Plan de financement du PIP 7

Résultats attendus	Coût et plan de financement annuel (en million de FCFA)					Financement	
	Total	2 012	2 013	2 014	2 015	Acquis	GAP
<i>Développement de l'écotourisme</i>	3 000	1 500	750	375	375	230	2 770
<i>Valoriser les productions ligneuses et non ligneuses</i>	14 500	-	2 000	5 250	7 250	1 099	13 401
<i>Développer le secteur privé lié à la foresterie</i>	7 500	-	1 500	2 250	3 750	391	7 109
Total PIP 7	25 000	1 500	4 250	7 875	11 375	1 720	23 280

5.8. PIP 8 : TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS

a) **Objectifs**

Le présent PIP 8 « Transformation et commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques » est proposé pour assurer l'approvisionnement des marchés en produits alimentaires et agroalimentaires. Il correspond au Programme stratégique N°2 et aux SPO 11, 12 et 13 de l'Initiative 3N. Il est complémentaire aux actions prévues dans les PIP 1 à PIP 7. L'objet du présent PIP est de créer les conditions pour une mise en marché efficace des produits agricoles de base et des produits agro-alimentaires issus

de la transformation artisanale ou industrielle. Il contribue à la création de revenus et d'emplois dans le secteur agricole.

Par mise en marché, il faut entendre, le stockage, le parage, la conservation, le conditionnement, la transformation, le transport, la vente et toutes les activités connexes y concourant telles que le marketing, l'appel aux services de contrôle ou de financement.

b) Résultats et actions

R1 : La mise à niveau des unités de transformation existantes est assurée.

Ce résultat correspond au SPO 11. Il s'agira de procéder à une mise à niveau des industries agroalimentaires existantes à travers la modernisation des outils de production, l'amélioration du système de gestion et d'encourager la professionnalisation des acteurs impliqués dans la transformation qu'elles soient industrielles (Ex : Rizeries de la Région de Tillabéri, les laiteries de Niamey et autres régions, les abattoirs de Niamey, Zinder et Maradi) ou semi-artisanales (minoteries, mini-huilleries, unités de production d'aliments bétail, mini-laiterie ...).

R2 : De nouvelles unités de transformation sont créées

Ce résultat correspond au SPO12 de l'I3N. Il concernera la création d'unités de transformation. Celles-ci peuvent être artisanales, semi-industrielles ou industrielles sous gestion d'entreprise individuelle, de micro-entrepreneurs, d'organisations de producteurs, et principalement orientées vers la transformation de céréales irriguées (riz et blé), des oléagineux (sésame, arachide, karité, balanites, neem), des fruits (mangue et autres fruits), les légumes (oignon, tomate ...), les sous-produits animaux ou forestiers. Cela se fera à travers des facilitations d'accès au financement et des mesures d'accompagnement en matière de gestion d'entreprise et de mise en marché.

R3 : Les marchés des produits agricoles et agroalimentaires sont opérationnels

Ce résultat correspond au SPO 13 de l'I3N. Le PIP-8 se veut complémentaire des autres PIP de l'I3N mais également de certains programmes du PDES. Les actions à mener porteront sur :

- i. le développement d'infrastructures de mise en marché collectives au niveau des producteurs (aires de stockage et plates-formes de collecte primaire) et pour la vente groupée et en demi-gros : Points de vente de sous-produits animaux, marchés à bétail et les comptoirs de commercialisation de demi-gros cogérés par les Communes et l'Interprofession ;
- ii. le renforcement des systèmes d'information performants sur les produits agricoles ;
- iii. l'adoption de mesures d'accompagnement pour fluidifier les échanges, garantir la qualité des produits d'origine du Niger, inciter l'émergence d'un secteur privé moderne, gérer les risques et renforcer les capacités des institutions publiques et privées d'appui-conseil.

R4 : Le transport des produits agricoles et agroalimentaires est facilité

Ce résultat correspond au SPO-14. Il est en complémentarité avec les programmes du PDES traitant des infrastructures. Il s'agira de :

- i. appuyer les organisations de producteurs à mieux conditionner leurs produits pour le transport ;
- ii. améliorer les conditions de transport des marchandises (bétail, produits nécessitant une chaîne de froid ...) ;
- iii. réaliser des pistes rurales pour mieux lier les bassins de production avec les centres de consommation et les marchés transfrontaliers.

c) Maîtrise d'ouvrage et parties prenantes

L'amélioration de la mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires impliquera à un degré ou un autre, les acteurs ci-après :

- Les administrations publiques : Ministères en charge du Commerce et de la promotion du secteur privé, du développement industriel et des Micro-entreprises de l'équipement et du transport, des Finances (Douanes et Impôts), des productions agro-sylvo-pastorales ;
- Les institutions de recherche ;
- Les systèmes d'information sur les marchés ;
- Les collectivités territoriales (communes et régions) ;
- Les opérateurs privés : organisations paysannes, associations de transformateurs, unités semi-artisanales de transformation, industries de l'agroalimentaire, commerçants, transporteurs ;
- Les partenaires : institutions de financement (banques, SFD, fonds), institutions régionales (UEMOA, CEDEAO), partenaires techniques et financiers.

d) Coût et plan de financement

Tableau 8 : Plan de financement du PIP 8

	Domaines d'actions	Coût total	Répartition annuelle du coût (millions de FCFA)				Financement	
			2012	2013	2014	2015	Acquis	GAP
A1	R1. Les industries agroalimentaires existantes sont mises à niveau1	6 000	-	2 000	2 000	2 000	400	5 600
A2	R2. Les nouvelles unités de transformation des produits agropastoraux sont créées	21 500	-	6 500	8 500	6 500	200	21 300
A3	R3. Les marchés des produits agricoles et agroalimentaires sont opérationnels	7 500	-	3 300	2 400	1 800	300	7 200
A.4	R4. Le transport des produits agricoles et agroalimentaires est facilité	15 000	-	6 500	4 250	4 250		15 000
Total PIP 8		50 000	-	18 300	17 150	14 550	900	49 100

5.9. PIP 9 : AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES POPULATIONS FACE AUX CRISES ALIMENTAIRES ET CATASTROPHES

a) Objectifs

Le PIP 9 correspond au Programme stratégique N°3 de l'I3N. Il a pour objet d'améliorer les capacités de prévention et de réponse des ménages, des communautés à la base et de l'Etat à mieux faire face aux situations d'insécurité alimentaire structurelle et de choc climatique ou écologique. Il s'agira à la fois de minimiser la vulnérabilité des ménages à l'insécurité et de mettre en place un système coordonné de prise en charge. Le PIP-9 cible les zones sujettes à l'insécurité alimentaire structurelle ou soumises à des chocs exceptionnels et les groupes sociaux les plus vulnérables produisant peu et le plus souvent exclus du marché. Les actions du PIP-9 sont complémentaires à celles des PIP 1 à 7 qui visent la résilience et l'adaptation des systèmes de production aux risques climatiques, écologiques et biologiques diverses. Elles sont aussi complémentaires des actions du PIP-8 qui visent l'amélioration des revenus des ménages ruraux et du PIP-10, dans les actions de prévention et de prise en charge des conséquences nutritionnelles de la vulnérabilité aux chocs multiples.

b) Résultats et actions

R1 : Les mécanismes d'anticipation et de coordination des urgences sont améliorés

Ce résultat correspond au SPO15. Il s'agit d'améliorer le système de coordination globale et la gouvernance dans le domaine de la prévention et de la gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles. Il s'agira de :

- i. renforcer la coordination nationale en matière de prévention et de gestion des crises en faisant participer tous les groupes d'acteurs, notamment la société civile et les autorités locales (régions, départements, et communes) à tous les mécanismes de coordination (rencontres diverses du dispositif national de prévention et de gestion catastrophes et des crises alimentaires, systèmes d'échanges de données et d'informations, clusters, etc.). Il est également prévu de renforcer le dispositif de dialogue et de concertation et plus particulièrement la Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes (PFN/PRRC) en multipliant les débats et échanges, les missions conjointes d'orientation, supervision et échanges d'expériences. Des appuis seront également apportés aux collectivités territoriales pour l'élaboration de plan de contingence multirisques et la gestion des désastres. Enfin un effort sera fait pour créer un réseau avec les dispositifs de prévention et de gestion des crises des pays du Sahel et d'Afrique de l'ouest.
- ii. Mutualiser les efforts de prévention et de gestion avec d'autres pays du sahel et d'Afrique de l'ouest en contribuant à la mise en réseau des dispositifs nationaux et en prenant part à la mutuelle Africaine d'assurance des Risques de Catastrophes naturelles. Le DNPGCCA en collaboration avec l'Union africaine (UA) et le PAM œuvre de ce fait à la mise en place de la mutuelle panafricaine de gestion des risques dénommée « African Risk Capacity » (ARC), qui devrait à terme renforcer l'efficacité des interventions du Niger en cas de catastrophes climatiques. Ce mécanisme ARC vise à allouer des fonds aux pays participants sur la base de

déclencheurs prédéfinis en fonction des précipitations spécifiées par les pays. Il complète les initiatives nationales dans le domaine, notamment la mise en place d'un fonds de calamité au niveau de la BAGRI.

- iii. Renforcer le système d'alerte précoce en matière de collecte, traitement, analyse et archivage de toutes les données utiles dans les domaines alimentaire, pastoral, sanitaire, nutritionnel, socio-économique et en alerter les autorités à temps ; d'identification des zones et populations vulnérables, de généralisation des observatoires de suivi de la vulnérabilité et la création de nouveaux observatoires sur la vulnérabilité (OSV) et systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponses aux urgences (SCAP-RU) en collaboration avec les ONG. Des appuis institutionnels et des sessions de renforcement des capacités (formation, voyage d'étude) seront organisés au profit des dispositifs communaux d'alerte précoce et de prévention des crises et catastrophes naturelles.
- iv. Concevoir et mettre en place un système opérationnel de suivi-évaluation. Il s'agira de doter le DNPGCCA d'un outil d'aide à la décision en matière de ciblage, d'actions à mener ou d'expériences à capitaliser. Ce système sera complété par des enquêtes et études spécifiques sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et des évaluations périodiques et conjointes des actions d'atténuation mises en œuvre dans le cadre des plans de soutien annuels.

R2 : Les réponses apportées dans les situations de crises alimentaires et de catastrophes naturelles sont adéquates

Ce résultat correspond au SPO16. Les actions identifiées portent sur :

- i. l'amélioration de la performance des instruments de prévention et de gestion des crises, en développant les stocks locaux de gestion de crises (stocks communaux et banques céréalières, banques aliments pour bétail) sur la base des expériences déjà en cours et selon une démarche participative et en mettant en place un stock national de réserve d'aliments pour bétail (SNAB) à hauteur 25 000 tonnes selon le même modèle que le stock national de céréales (avec une composante physique et une réserve financière. Des actions de renforcement des capacités pour améliorer la gouvernance et la gestion des différents stocks seront également menées.
- ii. Le renforcement d'adaptation et de relèvement des ménages face aux crises et catastrophes est renforcée par la mise en place de mécanismes d'atténuation des crises : filets sociaux, cash transfert conditionnel et inconditionnel; Transfert conditionnel des vivres (Food for work) ; distribution des semences ; distribution gratuite ciblée des vivres ; reconstitution sociale du cheptel à travers la distribution de petits ruminants «Habbanayé» ; renforcement des stocks de proximité (BC et BAB) ; Il est aussi prévu le déstockage stratégique (qui peut être un mécanisme important de refinancement formel du secteur agricole...) et la distribution sociale des animaux ; renforcement des capacités de relèvement et réhabilitation des populations victimes des catastrophes. Cette action sera menée en synergie de celles prévues dans les PIP 1 à 8. Elle cible prioritairement orientées les femmes et les jeunes. Elles portent sur l'amélioration des systèmes de production et des revenus des ménages.

c) Maîtrise d'ouvrage et parties prenantes

La mise en œuvre du PIP 9 sera sous la responsabilité du DNPGCCA. Le Secrétariat permanent du Dispositif National assurera la coordination globale en rapportant au HC3N. Il sera chargé à cet effet de la mise en œuvre, du suivi et évaluation des activités prévues en collaboration avec les autres acteurs (PTF, ONG, organisations de producteurs, communes).

d) Coût et plan de financement

Tableau 9 : Plan de financement du PIP 9

Résultats et activités	Coût total	Répartition des quantités par an			
		2012	2013	2014	2015
R1: Prévention des crises alimentaires et catastrophes naturelles	37 350	860	13 215	12 995	10 280
<i>A1 : Les mécanismes de fonctionnement, de coordination interne et externe au DNPGCCA sont fonctionnels</i>	25 550	550	8 900	8 850	7 250
<i>A2 : Les systèmes de suivi de la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale sont opérationnels et performants</i>	10 150	-	3 850	3 700	2 600
<i>A3 : Le système de suivi-évaluation du dispositif est opérationnel</i>	1 650	310	465	445	430
R2. Prise en charge et gestion des crises alimentaires et catastrophes naturelle	77 650	7 060	30 030	26 380	14 180
<i>A1 : Les outils financiers du DNPGCCA sont abondés et les instruments de prévention et de gestion des crises et catastrophes sont performants</i>	37 000	2 050	18 500	12 350	4 100
<i>A2: La résilience des ménages à faire face aux crises et catastrophes est renforcée</i>	40 650	5 010	11 530	14 030	10 080
TOTAL GENERAL PIP 9	115 000	7 920	43 245	39 375	24 460
<i>Fonds disponible</i>	49 535	34 372	11 638	1 862	1 662
<i>GAP</i>	65 465	- 26 452	31 607	37 513	22 798

5.10. PIP 10 : AMELIORATION DE L'ETAT NUTRITIONNEL DES NIGERIENS

a) Objectifs

Le PIP-10 correspond au Programme Stratégique N°4 et aux SPO 17 et 18 de l'I3N. Il est en lien avec les programmes sociaux du PDES et est complémentaire aux PIP 1 à 7 qui renforcent la résilience des systèmes de production et permettent aux producteurs d'accéder aux aliments et nutriments. Il est également complémentaire au PIP-8 qui vise l'augmentation de l'offre en nutriments pour tous les groupes de consommateurs, notamment les enfants de moins de 5 ans, les jeunes en âge de scolarisation, les femmes et les porteurs de maladies d'origine alimentaire.

Le PIP-10 vise à réduire l'incidence des différentes formes de malnutrition, notamment la malnutrition aiguë globale qui doit être abaissée de 14,8% en 2012 à moins de 10% en 2015 chez les enfants de 0 à 5 ans et de 19% à moins de 10% chez les femmes enceintes et allaitantes en 2015. Il s'agira également d'augmenter le taux de dépistage actif et la prise en charge de façon adéquate de 80% des enfants souffrant de sous-nutrition aigue modérée et sévère au Niger. Une attention sera également accordée à la nutrition adéquate des écoliers qui seront les futurs responsables de demain et à la surnutrition qui commence à devenir un problème de santé publique.

Pour ce faire, une approche multisectorielle sera développée pour permettre à la nutrition de tirer le meilleur profit des autres secteurs (agriculture, élevage, éducation, hydraulique,...).

b) Résultats et actions

R1. L'incidence des différentes formes de malnutrition est réduite.

Ce résultat correspond au SPO17 de l'I3N- Les actions porteront sur :

- i. l'amélioration de l'alimentation du nourrisson, de l'adolescent et de la femme enceinte ou allaitante à travers des campagnes d'IEC ;
- ii. la lutte contre les carences alimentaires à travers l'approvisionnement en aliments locaux des cantines scolaires existantes et nouvelles, la réhabilitation des jardins scolaires et leur extension, des complémentations en nutriments, la diversification des régimes alimentaires dans les ménages ;
- iii. la sécurisation sanitaire des aliments en systématisant le contrôle de qualité des aliments et en renforçant la sensibilisation en relation avec les associations de consommateurs ;
- iv. le développement de la recherche dans le domaine de la nutrition ;
- v. la Communication pour un changement de comportement alimentaire en utilisant tous les types de canaux et en s'appuyant sur les communautés locales et toutes les parties prenantes ;
- vi. la mise en place d'un système de suivi, surveillance et de réponse aux urgences nutritionnelles.

Toutes les régions seront concernées mais avec des interventions qui seront plus ciblées.

R2 : Les différentes formes de malnutrition aigüe sont bien prises en charge

Ce résultat correspond au SPO18 de l'I3N. Les actions portent sur :

- i. la prise en charge médico-nutritionnelle de la malnutrition aigüe, modérée et sévère au niveau des formations sanitaires et au niveau communautaire en rendant disponibles les intrants thérapeutiques et médicaments et améliorer leur gestion, en étendant les CRENAM pour la prise en charge de la malnutrition modérée, menant des activités de plaidoyer pour un renforcement institutionnel (plus de ressources humaines en quantité et en qualité) ;
- ii. l'amélioration du système de monitoring à tous les niveaux à travers la mise à disposition des supports SNIS au niveau des formations sanitaires et au niveau communautaire et l'amélioration des canaux de transmission des données des données du niveau communautaire (SMS for life).

La mise en œuvre du PIP Nutrition exigera la mise en place d'un cadre institutionnel souple et cohérent d'animation et de coordination des différentes interventions, le développement d'un partenariat public privé dans le cadre de la nutrition. L'approche communautaire sera privilégiée pour les interventions en faveur des jeunes enfants et de la femme. La lutte contre les carences nutritionnelles sera modulée dans le temps avec des actions à court terme pour la correction de la carence en fer et en vitamine A, à

moyen terme pour la fortification alimentaire et à long terme pour l'amélioration du régime alimentaire pour les malnutris (notamment chez les 40% des enfants de moins de 5 ans touchés) et pour les surnutris.

Plus particulièrement chez les jeunes garçons et filles scolarisés, il s'agirait de mettre un mécanisme permanent et efficace de prévention et de lutte contre toute forme de malnutrition susceptible de garantir la préparation d'une succession de générations de leaders capables guider au mieux la société nigérienne.

c) Maîtrise d'ouvrage et parties prenantes

Le secteur public (Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Élevage, Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement), les Partenaires Techniques et Financiers y compris les bilatéraux et les multilatéraux, les ONGs (nationales et internationales), la société civile, le secteur privé seront fortement associés à la mise en œuvre et au suivi de ce PIP.

d) Coût et plan de financement

Tableau 10 : Plan de financement du PIP 10

	<i>Actions prioritaires</i>	<i>Coût total</i>	<i>Répartition annuelle du coût (millions de FCF)</i>				<i>Financement</i>	
	<i>Activité</i>		<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>Acquis</i>	<i>GAP</i>
A1	Prévention de la malnutrition	33951	9800	6891	8160	9100	10750	23201
A2	Renforcement du système national de la surveillance nutritionnelle et évaluation des interventions de nutrition	1706	430	370	430	476	245	1461
A3	Prise en charge de la malnutrition s	14343	3780	2700	4080	3783	6932	7411
	Total PIP 10	50 000	14 010	9 961	12 670	13 359	17 927	49 100

5.11. PIP 11 : RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'I3N

a) Objectifs

Le PIP 11 correspond au Programme stratégique 5 « Animation, coordination de l'I3N et impulsion des réformes ». Il a pour objet de créer les conditions de réussite dans la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs de l'I3N, notamment sécuriser les investissements et permettre à chaque acteurs jouer pleinement son rôle.

b) Résultats et actions

Les résultats attendus et actions ci-après ont été identifiés :

R1 : L'accès aux financements est facilité

Ce résultat correspond au SPO 19. Pour le financement des investissements de l'Initiative, il s'agira de :

- i) Conduire des études sur le financement :
 - une étude de faisabilité sur la création du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) ;

- des études pour déterminer les modalités d'accès aux produits et services financiers offerts et mettre en place un système de gestion pertinent pour chaque mécanisme ;
- ii) Engager des actions de plaidoyer et de lobbying pour :
- stimuler les interventions de la coopération bilatérale ou multilatérale pour le financement des PIP. Il s'agira d'appuyer les maîtres d'ouvrage, les organisations de producteurs, le secteur privé et le secteur de la micro-finance à accéder à l'appui des PTF, Ce qui impliquera de les assister dans l'élaboration et la négociation de projets ;
 - l'inscription d'actions locales de mise en œuvre des PIP dans les budgets des collectivités territoriales (Communes et Régions) et dans les mécanismes spécifiques de financement mis en place).
- iii) Faciliter le dialogue entre les institutions financières (banques et IMF) et les agents économiques (producteurs, secteur privé, agro-industrie) pour le financement favorisant le développement des filières agricoles et agroalimentaires.

R2 : Les réformes et la cohérence des politiques sont impulsées

Ce domaine d'activités correspond au SPO20 de l'I3N. Il s'agira d'améliorer l'environnement de manière à offrir un paquet de services de meilleure qualité aux différents intervenants du développement agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les actions porteront sur :

- i) la détermination d'une matrice de réformes à mener au cours de la période d'investissement. Cela se fera sur la base d'études et de concertations avec tous les acteurs. La matrice sera actualisée chaque année et les mécanismes d'élaboration et de suivi seront définis pour chaque type de réforme.

Toutefois, en attendant la détermination du paquet de réformes à conduire, des efforts immédiats sont à engager dans les actions ci-après :

- ii) *l'élaboration d'une loi d'orientation* d'une loi d'orientation sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, conformément à l'article 100 de la Constitution du 25 Novembre 2010. Cette loi viendrait en remplacement de la loi de 1992 portant « Principes Directeurs d'une Politique de Développement Rural » ;
- iii) *la poursuite des réformes foncières* tant (au plan des textes que de la mise en œuvre des institutions de gestion) afin de mieux protéger les droits fonciers des exploitations familiales, des unités modernes de production et des entreprises agricoles et aussi prévenir et réduire les conflits entre usagers des ressources naturelles ;
- iv) *l'organisation de l'approvisionnement régulier en produits alimentaires locaux* des groupes vulnérables (femmes enceintes et allaitantes, personnes en situation d'handicap, personnes malades, enfants de moins de 5 ans) par le soutien adéquat aux producteurs (agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, pêcheurs, etc.) pour garantir un niveau d'approvisionnement alimentaire, mais au-delà, celui des jeunes de 6 et 18 ans qui seront les leaders de demain du pays (par le renforcement et l'extension des cantines et jardins scolaires ou communautaires);
- v) *la dynamisation de la recherche* à travers la mise en place des organes de gouvernance technique et scientifique, la refonte du système national de recherche

accompagnée de mesures de renforcement des capacités afin de garantir la continuité dans l'offre en innovations technologiques et en appui-conseil de qualité ;

- vi) *la reconnaissance des professions agricoles et clarification des rôles et responsabilités des organisations de producteurs*. Il s'agira d'arriver à la mise en place d'un système d'enregistrement des producteurs, de mesures de sécurisation sociale et des mécanismes assurantiels de gestion des risques (pour l'amélioration des revenus et des conditions de vie des producteurs et des agents d'appui-conseils).

La réalisation des réformes impliquent de mener des études sur la thématique et d'engager des concertations dont la dimension dépendra de la réforme. Suite à cette phase d'étude et de concertation, un avant-projet de loi ou de texte réglementaire est rédigé puis soumis à un processus décisionnel.

R3 : Un système participatif de mobilisation et de responsabilisation des acteurs et parties prenantes est mis en place

Ce résultat concerne le SPO 21. L'objet est de créer les conditions d'une participation pleine et responsable des acteurs dans la mise en œuvre de la stratégie. Il s'agira de :

- i) mettre en place un système de communication pour informer toutes les parties prenantes des actions menées, des progrès et succès enregistrés ;
- ii) susciter l'adhésion et l'engagement de tous, notamment les femmes, les jeunes et les autres agents économiques à travers des actions de mobilisation sociale telles que : organisation et animation des cadres de concertation multi-acteurs des programmes stratégiques, mise en place d'un service de volontariat pour appuyer les collectivités territoriales et les communautés locales, organisation de campagnes de plaidoyer auprès de la jeunesse scolarisée pour qu'elle s'investisse dans le secteur privé lié à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, réalisation de débats nationaux ou régionaux sur des thématiques diverses ;
- iii) renforcer les capacités à rendre service des institutions publiques et privées, notamment le réseau des chambres d'agriculture et les organisations de producteurs, les organisations privées de service-conseil (ONG et autres privés) ; les services techniques déconcentrés qui sont au niveau des Communes et des Départements. Pour chaque groupe d'acteurs, un plan de renforcement des capacités sera élaboré.

R4 : La gestion, la coordination sont assurées

Ce résultat est pris en compte par le SPO22 de l'I3N. Le PIP-11 créera les conditions d'une gouvernance efficace et d'une gestion optimale de l'I3N. Il s'agira de :

- i) assurer le fonctionnement régulier du Comité Interministériel d'orientation, des Comités de Programme Stratégique et cadre de concertation Etat-PTF, conformément aux textes réglementaires ainsi que des cadres de concertation au niveau décentralisé (Communes, Départements et Régions) afin que la synergie entre intervenants soit effective ;
- ii) assumer les tâches traditionnelles de représentation, d'administration, de gestion des interfaces et de coordination ; cela implique le renforcement du staff actuel et

la création des unités déconcentrées du HC3N. Ces unités seront dotées de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pour accomplir leurs missions. Elles auront en particulier la charge d'assurer la diffusion de l'information, la mobilisation sociale et l'animation pour certaines activités.

R5 : Le suivi et l'évaluation sont assurés

Ce domaine d'actions correspond au SPO-23 et est partie intégrante du système du suivi évaluation du PDES. Les actions de ce résultat porteront sur la conception du système, la collecte et le traitement des données et informations. Des enquêtes ponctuelles, des missions de supervision et d'évaluation externe seront également assurées.

c) Maîtrise d'ouvrage et parties prenantes

La mise en œuvre sera assurée par le HC3N. Les autres parties prenantes sont les ministères transversaux et techniques, les PTF les Institutions financières, les communes, le secteur privé, les OP, les ONG, l'INS et les autres systèmes d'information.

d) Coût et plan de financement

Tableau 11 : Plan de financement du PIP 11

	<i>Actions prioritaires</i>	<i>Coût total</i>	<i>Répartition annuelle du coût (million de FCFA)</i>				<i>Financement</i>	
	<i>Activité</i>		<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>Acquis</i>	<i>GAP</i>
R1	<i>L'accès au financement est assuré</i>	14 271	573	3 904	5 893	3 901	502	13 769
R2	<i>Les réformes sont impulsées et mises en cohérence avec les politiques et stratégies</i>	15 000	500	6 500	4 500	3 500	3 300	11 700
R3	<i>Un système participatif de mobilisation et de responsabilisation des acteurs et parties prenantes est mis en place</i>	13 434	434	6 000	4 000	3 000	200	13 234
R4	<i>La gestion et la coordination sont assurées</i>	7 500	50	3 300	2 300	1 850	430	7 070
R5	<i>Le suivi et l'évaluation sont assurés</i>	360	65	135	85	75	124	236
	Total PIP 11	50 565	1 622	19 839	16 778	12 326	4 556	49 009

5.12. LOGIQUE D'INTERVENTION DU PI-3N

Le Tableau 12 résume la logique d'intervention du PI-3N

Tableau 12 : Logique d'intervention du PI-3N

Programme Prioritaires (PIP)	(Produits ou SPO de I3N)	Actions
•PIP- 1 : Amélioration de la Productivité et des revenus agricoles par la maîtrise de l'eau.	R1 (SPO1) Les superficies des terres irriguées sont réhabilitées (AHA)	A1. Assurer la réhabilitation physique des terres
		A2. Assurer la mise en valeur des terres réhabilitées
	R2 (SPO2) Les nouvelles superficies des terres irriguées sont mises en valeur	A3. Réaliser de nouveaux aménagements hydro agricoles
		A4. Assurer la mise en valeur de terres aménagées
	R3 (SPO3) La petite irrigation familiale, individuelle et collective, est développée	A5. Réaliser des petits périmètres irrigués pour le maraichage et l'arboriculture fruitière
		A6. Réaliser / réhabiliter des ouvrages de mobilisation de l'eau
		A7. Assurer la mise en valeur des petits périmètres irrigués

•PIP-2 : Modernisation des systèmes de cultures pluviales et des filiales pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle.	R1 (SPO4). Accessibilité des producteurs aux facteurs de production	A8. Faciliter l'accès aux intrants agricoles des producteurs
		A9. Faciliter l'accès aux financements des producteurs
	R2 (SPO5). Accessibilité des producteurs aux technologies et informations	A10. Mise en place d'un système d'appui-conseil de proximité
		A11. Renforcer les liens entre la recherche, les services de vulgarisation et les producteurs
		A12. Appui aux systèmes d'information des OP
•PIP-3 : Sécurisation des systèmes de productions animales	R1 (SPO6). Les systèmes extensifs de productions animales sont sécurisés	A13. Promouvoir les banques d'aliments-bétail dans la zone pastorale,
		A14. assurer une bonne répartition des points d'eau en zone pastorale
		A15. renforcer le dispositif de lutte contre les principales maladies privées de proximité et la réalisation de parcs de vaccination,
		A16. Diffuser les textes sur le pastoralisme et la mise en place d'un système d'alerte sur les crises fourragères et autres catastrophes et,
		A17. Promouvoir les cultures fourragères en irrigué.
PIP-4 : Intensification des productions animales à cycle long	R1 (SPO7). Les productions animales sont intensifiées (cycle long)	A18. Promouvoir la filière laitière périurbaine
		A19. Installer les fermes modernes d'élevage (ferme)
		A20. Promouvoir l'embouche bovine et ovine
		A21. Promouvoir les cultures fourragères (Ha)
		A22. Améliorer les races locales
•PIP-5 : Promotion des filiales avicoles et piscicoles	SPO7. Les productions animales sont intensifiées (cycle court)	A23. Renforcer le dispositif de lutte contre les principales maladies aviaires
		A24. Promouvoir l'aviculture familiale
		A25. Promouvoir les fermes avicoles modernes
		A26. Promouvoir la pêche et la pisciculture
•PIP-6 : Gestion durable des terres et des écosystèmes	R1 (SPO8). Les terres et la biodiversité sont durablement gérées	A27. Restaurer les terres dégradées
		A28. Lutter contre l'ensablement des cuvettes et plans d'eau
		A29. Développer l'agroforesterie (plantations d'espèces utiles)
		A30. Promouvoir l'économie d'énergie (vulgariser les foyers améliorés)
		A31. Lutter contre les plantes envahissantes
		A32. Lutte contre les facteurs humains de dégradation (Lutte contre les feux de brousse)
		A33. création d'aires protégées et Gestion des écosystèmes particuliers notamment les zones humides, les espèces sensibles, les espaces verts
	R2 (SPO10). Les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées	A34. Installer des banques de semences forestières
		A35. Elaborer des outils de planification et gestion des forêts
		A36. Renforcer les capacités institutionnelles des services et des OCB (Formations techniques, Equipement d), infrastructures techniques, réformes juridiques
		A37. Assurer la gestion et de suivi évaluation des ressources forestières urbaines et périurbaines
		A38. Développer la recherche forestière et la diffusion des connaissances
		A39. Conclusion des accords de cogestion des parcs nationaux et réserves avec les collectivités territoriales
•PIP-7 : Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux	R1 (SPO9) Les produits forestiers, ligneux et non ligneux, sont valorisés	A40. Développer l'écotourisme
		A41. Valoriser les productions ligneuses et non ligneuses
		A42. Développer le secteur privé lié à la foresterie

PIP-8 - Transformation et Commercialisation des Produits	R1 (SPO11) Les industries agroalimentaires existantes sont mises à niveau1	A43. Moderniser les outils de production
		A44. Améliorer les systèmes de gestion des unités de transformation
	R2 SP12. Les nouvelles unités de transformation des produits agropastoraux sont créées	A45. Créer des unités artisanales de transformation
		A46. Créer des unités semi industrielles de transformation
		A47. Créer des unités modernes de transformation
		A48. Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement
		A49. Renforcer la recherche/vulgarisation
	R3 SP13. Les marchés des produits agricoles et agroalimentaires sont opérationnels	A50. Appuyer le développement d'infrastructures de mise en marché collective
		A51. Renforcer les systèmes d'information de marché
		A52. Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement
	R4 SP14. Le transport des produits agricoles et agroalimentaires est facilité	A53. Appuyer les organisations de producteurs
		A54. Améliorer les conditions de transport des marchandises agricoles (bétail, viande, produits horticoles)
		A55. Réaliser des pistes rurales
•PIP-9 : Prévention et gestion des crises alimentaires	R1 (SPO15) Prévention des crises alimentaires et catastrophes naturelles	A56. Renforcer la coordination des interventions du DNP-GCA
		A57. Assurer le fonctionnement de la Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes (PFN/PRRC)
		A58. Assurer une communication autour des actions du DNP-GCCA et des partenaires
		A59. Participer à la mutuelle Africaine d'assurance des Risques de Catastrophes naturelles
		A60. Renforcer le système d'alerte précoce et de prévention des catastrophes
		A61. Mettre en place et renforcer un système de suivi-évaluation
	R2 (SPO16) Prise en charge et gestion des crises alimentaires et catastrophes naturelles	A62. Renforcer les instruments de prévention et de gestion des crises et catastrophes
		A63. Mettre en place de mécanismes d'atténuation des crises et de relèvement des ménages
•PIP-10 : Prévention et Prise en charge de la Malnutrition	R1 SP017. Prévention des différentes formes de malnutrition	A64. Améliorer l'alimentation du nourrisson, du jeune enfant (ANJE) et de l'adolescente et de la femme enceinte
		A65. Lutter contre les carences en micronutriments
		A66. Développer la Communication intégrée pour la nutrition
		A67. Assurer la Sécurité sanitaire des aliments
		A68. Renforcement de la participation communautaire en faveur de la nutrition
		A69. Promouvoir la Recherche et le renforcement de capacité dans le domaine de la nutrition
		A70. Mettre en place un système de Suivi, surveillance et réponses aux urgences nutritionnelles
	R2 (SPO18). prise en charge des différentes formes de malnutrition aiguës	A71. Assurer la prise en charge médico-nutritionnelle de la malnutrition au niveau des formations sanitaires et communautaires
•PIP-11 : Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'I3N.	R1 (SPO19) L'accès aux financements est facilité	A72. Améliorer le système de monitoring
		A73. Réaliser une étude de faisabilité pour la création du FISAN
		A74. Engager des actions de plaidoyer auprès des PTF et des Collectivités locales pour le financement du PI-3N
	SPO20. Les réformes	A75. Faciliter le dialogue entre les Institutions de Financements et les agents économiques du secteur agricole et agroalimentaire
		A76. Identifier les réformes à engager

	sont impulsées et mises en cohérence avec les politiques et stratégies	A77. Elaborer une loi d'orientation pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle
		A78. Poursuivre les réformes foncières
		A79. Dynamiser les recherches agronomiques
		A80. Améliorer les conditions d'exercice des professions agricoles et des organisations de producteurs
	SPO21 Un système participatif de mobilisation et de responsabilisation des acteurs et parties prenantes est mis en place	A81. Mettre en place un système de communication
		A82. Assurer la mobilisation sociale des jeunes, femmes en faveur de l'I3N
		A83. Renforcer les capacités des institutions publiques et privées
	SPO22 La gestion et la coordination sont assurées	A84. Assurer le fonctionnement des organes de gouvernance et de dialogue
		A85. Assurer développement institutionnel et organisationnel du HC3N
	SPO23 Le suivi et l'évaluation sont assurés	A86. Conception et mise en place du système de suivi-évaluation
		A87. Evaluer les effets et des impacts
		A88. Réaliser des Bilans de mise en œuvre

6. APPROCHES ET INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE DES PIP

La conception et la mise en œuvre des PIP reposent sur des approches et des instruments de mise en œuvre tels que les principes d'intervention, le dispositif opérationnel de mise en œuvre, les mécanismes de financement, la stratégie des kits et le dispositif de suivi-évaluation.

6.1. PRINCIPES D'INTERVENTION

Les principes devant guider la programmation et la mise en œuvre du plan d'investissement 2012-2015 sont les suivants :

1. Principe d'alignement au Programme de Renaissance et de concordance avec le PDES.
2. Principe de Gestion Axée sur les Résultats qui implique une affectation des ressources selon les effets et impacts ainsi que la transparence dans le rapportage sur la performance et les résultats atteints.
3. Principe de recherche d'efficacité avec un ciblage approprié pour le choix des zones de concentration des interventions, le choix des types d'investissement à réaliser et les agents économiques à soutenir
4. Principe de continuité et de mise à l'échelle des bonnes pratiques et expériences réussies en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
5. Principe de durabilité des investissements et des acquis par la garantie d'une continuité de la fourniture de biens et services aux agents économiques intervenant dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement rural.
6. Principe d'équité la prise en compte du genre et des groupes spécifiques dans toutes les actions.
7. Principe de subsidiarité qui implique la responsabilisation des collectivités décentralisées et les services déconcentrés dans la mise en œuvre du Projet.
8. Principe de faire-faire – A travers une délégation de la maîtrise d'œuvre aux structures publiques et privées les plus compétentes.
9. Principe de complémentarité, synergie et partenariat entre les parties prenantes.
10. Principe de Coordination et rationalisation des dépenses pour les investissements structurants de l'Etat en faveur du développement agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
11. Principe de partage des avantages et risques avec les collectivités territoriales (Communes et Régions), les institutions bancaires, les organisations socioprofessionnelles et le secteur privé.

6.2. DISPOSITIF OPERATIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PIP

Le dispositif opérationnel de mise en œuvre des PIP s'intègre dans le dispositif institutionnel et organisationnel de l'I3N. Les organes de mise en œuvre des PIP découlent d'une délégation spécifique des organes de gouvernance et de maîtrise d'ouvrage de l'I3N tels que décrits dans la stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durable.

Les organes de mise en œuvre des PIP sont : le comité de pilotage du PIP, le maître d'ouvrage, le maître d'ouvrage délégué et les maîtres d'œuvre.

Les relations entre ces différents organes sont illustrées par la figure 4 ci-dessous.

⇒ **Le Comité de Pilotage du PIP (COP-PIP)**

Le comité de pilotage du PIP (COP-PIP) est une émanation du comité multisectoriel du programme stratégique (CMPS). Il est co-présidé par le maître d'ouvrage du programme et un PTF désigné par ses pairs.

Il est constitué de représentants des autres départements ministériels concernés, du HC3N, des PTF intervenants, des représentants des maîtres d'ouvrage délégués, des maîtres d'œuvres et des groupes-cibles. Le CO-PIP se réunit une fois par an pour statuer sur le bilan annuel et le PTBA, les résultats de mission de revue à mi-parcours, d'évaluation interne ou externe et de contrôle et audit.

⇒ **Les maîtres d'ouvrage**

La maîtrise d'ouvrage sera assurée :

- Au niveau national, les départements ministériels ou les administrations de missions identifiées comme chef de file d'un programme stratégique ou des programmes opérationnels. Ainsi, les départements ministériels assureront leurs rôles régaliens de définition des politiques, stratégies et programmes sectoriels s'alignant sur l'I3N.
- Au niveau local, la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales dans leur espace de compétence, sous la supervision et le contrôle des circonscriptions administratives, conformément aux lois et règles sur la décentralisation.

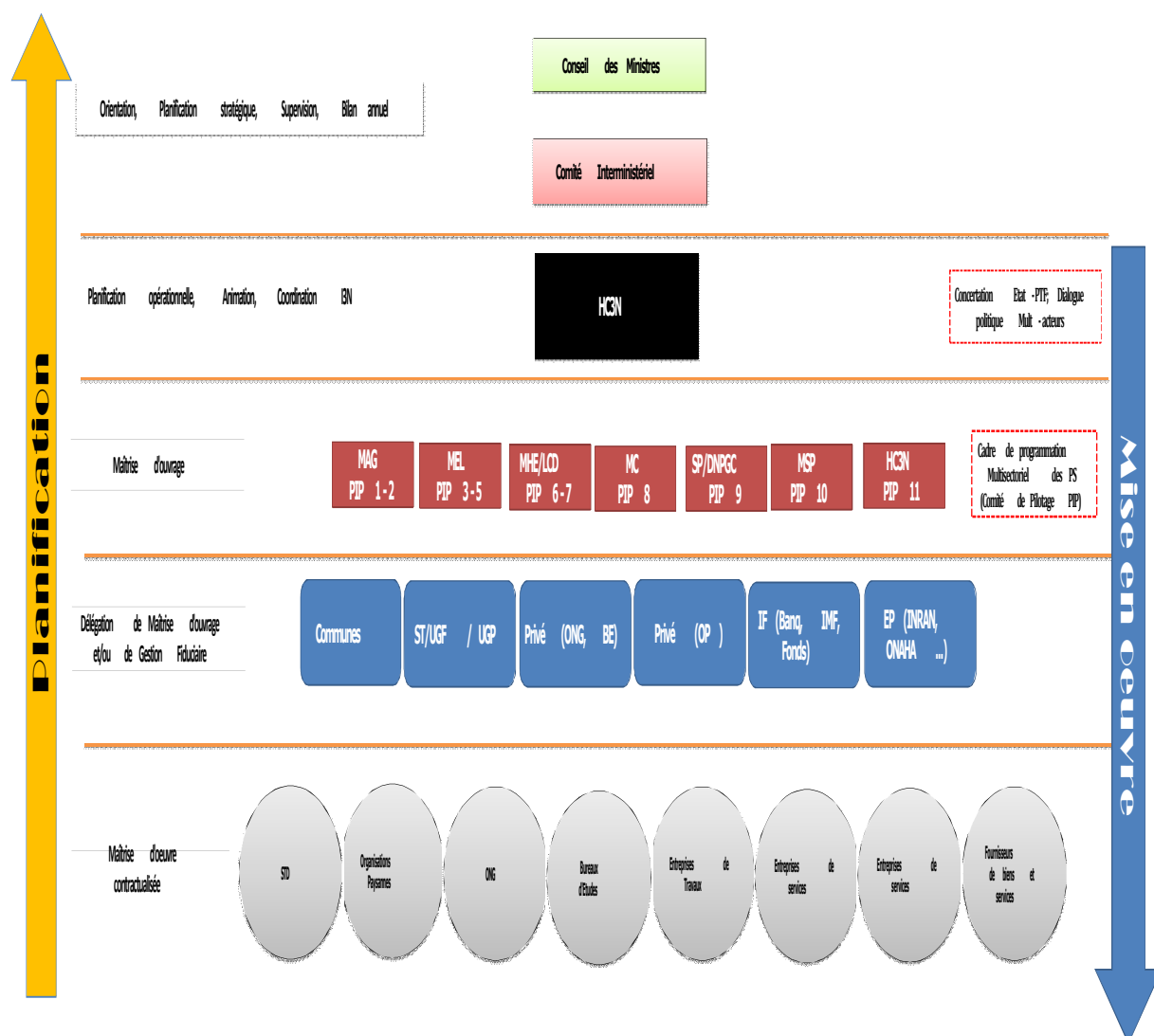
⇒ **Les maîtres d'œuvre**

Ce sont des unités spéciales ou agences d'exécution de projet, des services déconcentrés des départements ministériels faisant office d'unités de gestion de projet ou d'opération, les organisations socioprofessionnelles, les ONG et associations, les bureaux d'étude et entreprises privées, des établissements publics à caractère scientifique, économique, culturel ou social.

La maîtrise d'œuvre par le secteur privé inclut aussi les arrangements contractuels dans le cadre du partenariat public-privé et les mécanismes de facilitation pour l'accès direct au financement des institutions bancaires et des Institutions de Microfinance (IMF).

Les conditions d'intervention des maîtres d'œuvre sont définies dans les documents de programme et les manuels d'exécution.

Figure 4 : Dispositif institutionnel de mise en œuvre du PI-3N



6.3. MECANISMES DE FINANCEMENT

Les mécanismes de financement à promouvoir doivent être accordés aux exigences de la décentralisation des modalités de planification des projets (du bas vers le haut), au renforcement de la maîtrise d'ouvrage locale, à la promotion des financements de type privés touchant les aménagements hydro agricoles, la valorisation des exploitations familiales, la transformation agro industrielle, la commercialisation et à la pérennité d'une offre adaptée de services financiers au plan national.

Les mécanismes de financement à promouvoir doivent être conçus dans le sens du renforcement du rôle de leadership de l'Etat dans la prise en charge effective de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des citoyens, la maîtrise d'ouvrage déléguée pour des investissements publics, la professionnalisation des organisations socioprofessionnelles et l'encouragement aux initiatives privées, avec un accompagnement des PTF.

Les mécanismes de financement sont également conçus pour renforcer les rôles des différents organes de l'I3N, en particulier le HC3N qui a la lourde responsabilité d'animation, de coordination et de veille sur la mobilisation des ressources, la capacitation et la mise à disposition de paquets de services (appui-conseil et financiers) à la hauteur des attentes des parties prenantes publiques ou privées, et l'exécution optimale des programmes.

Le financement des PIP sera assuré à travers divers mécanismes complémentaires qui se différencieront selon les sources, les types d'investissement ainsi que les produits ou services financiers à délivrer pour chacun des groupes cibles.

1. La mise en place de Facilité de Financement des Investissements de l'I3N

La Facilité de Financement des Investissements de l'Initiative 3N (FFI) est une dotation annuelle du budget national (volet Trésor) pour i) appuyer les Collectivités Territoriales (Commune et Régions) ; ii) encourager l'installation de jeunes ruraux ou diplômés et l'entrepreneuriat des femmes dans les différents segments des filières agropastorales ou agroalimentaires ; iii) faciliter l'accès des producteurs aux intrants et équipements à travers des subventions et autres mesures de soutiens ; iv) inciter les investissements privés en encourageant l'intervention des banques commerciales ; v) prévenir et gérer les risques liés aux facteurs écologiques, sociaux ou économiques (mécanismes assurantiels, soutien des prix à la consommation,) et ; vi) renforcer la gouvernance et la coordination en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La planification et l'utilisation des affectations budgétaires de l'Etat aux PIP se feront en respect avec les dispositions prévues dans la stratégie de l'initiative. Chaque année, sur proposition du HC3N, le CIO approuvera les propositions de plan de travail et de budget (PTB) des PIP que les comités multisectoriels des programmes stratégiques (CMPS) auront soumis. La programmation se fera de manière participative en intégrant les priorités définies par les comités de pilotage des PIP avec l'appui des communes et des autres parties prenantes (OP, ONG, Secteur Privé)⁷.

La phase d'exécution des actions programmées dans la FFI intervient après l'adoption par l'assemblée nationale de la loi des finances. L'exécution de ces actions se fera selon les règles de dépenses publiques.

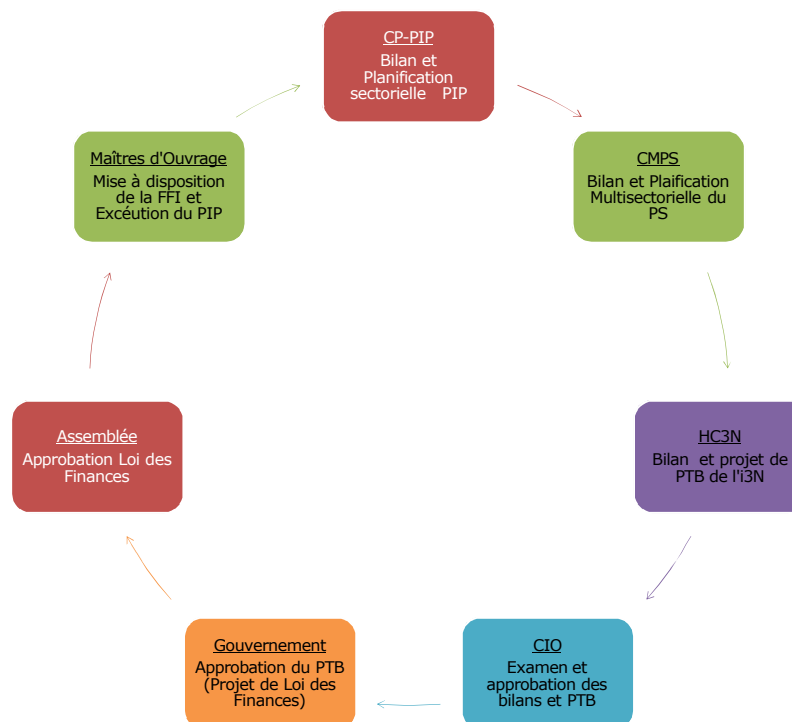
Afin de faciliter les opérations d'animation, de coordination et d'impulsion et conformément à son statut d'administration de mission, le HC3N disposera d'un compte correspondant au niveau de l'agent central comptable du trésor (ACCT). Les règles de la comptabilité publique pour les comptes correspondants lui seront appliquées.

Chaque maître d'ouvrage aura à rendre compte au Comité de Pilotage du PIP et au CMPS de l'état d'exécution du PIP, tous les trois mois. Le HC3N assiste les maîtres d'ouvrage dans la collecte des données et informations sur les résultats et les effets observés. Le HC3N fera des bilans semestriels qu'il présentera au CIO et au Gouvernement.

Le cycle de planification et d'exécution de la FFI est illustré dans le schéma ci-après :

⁷ Pour l'année 2012 -2013, la programmation sera faite selon une procédure d'urgence sur la base du PI-3N qui a été élaboré de manière participative

Schéma 2 : Cycle de planification et d'exécution de la FFI



2. La mobilisation de ressources publiques externes

L'I3N est soutenue par les partenaires techniques et financiers soit sous-forme d'aide non remboursable soit sous forme d'emprunt à des taux concessionnels. A cet effet, la participation des PTF à la préparation du Plan d'Investissement de l'I3N (PI-3N) permet de mettre en adéquation les ressources qu'ils ont planifiées en termes de programmes et projets pour la période 2012-2015 avec les investissements prévus dans le PI-3N.

3. La mobilisation des ressources financières privées

A travers une action vigoureuse de plaidoyer et diverses formes d'accompagnement, le HC3N et les maîtres d'ouvrage inciteront au développement d'un partenariat public-privé pour des investissements structurants pour les filières d'intérêt reconnu sur le marché régional ou international.

4. La poursuite voire l'accroissement des subventions à l'exploitation et des budgets de fonctionnement

La réussite du PI-3N reposera sur l'efficacité des services d'appui-conseil, des institutions de recherche et de formation et autres établissements publics jouant un rôle majeur dans le secteur rural et l'économie des filières.

C'est pour cela qu'en plus des investissements qui seront soutenus à travers la FFI, les Projets et Programmes et plus tard le FISAN, l'Etat se fera le devoir de poursuivre les efforts déjà engagés pour doter ces institutions de ressources humaines et matérielles et des moyens de fonctionnement à la hauteur des tâches à accomplir dans le cadre de l'Initiative.

5. La mise en place d'un Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

Le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) se veut être un mécanisme durable de financement du développement agricole et de la sécurité alimentaire. Le FISAN est une personne morale de droit public, dotée d'une autonomie financière et de gestion dont l'objet est de promouvoir les investissements publics et privés dans le secteur agricole et de la sécurité alimentaire.

Il sera organisé en guichets selon les groupes cibles, les produits et les services financiers à assurer. Le FISAN soutiendra les investissements publics des collectivités territoriales, les investissements privés des entreprises du secteur agricole, des organisations paysannes, des micro-entreprises rurales, les mesures de soutien des prix intrants et matériels agricoles, produits vétérinaires et intrants zootechniques.

Le FISAN soutiendra également des opérations de renforcement des capacités des institutions de recherche, de formation et d'appui-conseil. Peuvent également bénéficier de l'appui du FISAN, les études et les concertations permettant d'engager des réformes structurelles profondes et créer un environnement plus favorable aux investissements dans le secteur agricole et agroalimentaire (exemples : réformes foncières, réformes fiscales ...).

Les modalités de gouvernance du FISAN seront explicitées par une étude de faisabilité. Les ressources financières du FISAN proviendront essentiellement du budget d'investissement de l'Etat, de l'Aide Publique au Développement (APD), des fonds régionaux de développement et des fonds privés.

La création du fonds relèvera de la loi. Elle sera précédée d'une étude de faisabilité et d'une large concertation avec toutes les parties prenantes, notamment les Ministères, les PTF, les organisations socioprofessionnelles, le secteur privé et les institutions de financement.

Les institutions d'intégration régionale (CEDEAO, UEMOA) seront également consultées. Les critères d'éligibilité, les modalités de mise à disposition et de gestion des ressources ainsi que les rôles et responsabilités des parties prenantes seront définis dans des documents spécifiques.

La création du FISAN met fin de facto à la Facilité de Financement des Investissements de l'Initiative 3N (FFI).

6.4. APPROCHE KIT

A chaque échelle géographique d'intervention (notamment au niveau des communes et des villages), il est prévu une masse critique ou tout au moins une base minimale en termes d'infrastructures et de structures de fourniture de biens et services aux professionnels des filières agricoles et agroalimentaires.

Toutefois, il y a lieu de bien comprendre que les kits ne sont pas « un paquet monolithique » de services et d'infrastructures à donner clé en main aux communes, communautés et organisations socioprofessionnelles.

En effet, toutes les interventions de l'I3N se feront suite à une demande claire exprimée par les communes et/ou les groupes cibles et qui aura fait l'objet d'une analyse

rigoureuse sur son intérêt écologique, technique, social ou économique pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les kits sont juste un référentiel d'investissements potentiellement soutenables par l'I3N. Ce référentiel n'est pas exhaustif. Il sera complété au fur et à mesure du dialogue multi-acteur sur la mise en œuvre de la stratégie de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

1. Au niveau des Communes, il s'agira de disposer d'au moins :

- ⇒ Au bénéfice des agriculteurs : un magasin de stockage de vivres (de stock de sécurité), une centrale communale d'approvisionnement en intrants (engrais), un centre d'achat et de commercialisation de produits agricoles, des micro-entreprises de réparation et d'entretien du matériel et des ouvrages.
- ⇒ Au bénéfice des éleveurs : un service vétérinaire de proximité (Service technique, mandataire, auxiliaire vétérinaire) ; une centrale d'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires ; un marché de bétail avec parc de vaccination ; Un abattoir ou une aire d'abattage ; une mini-ferme avicole ;
- ⇒ Au bénéfice des utilisateurs des ressources naturelles : des pépinières ; des intrants (semences forestières, produits phytosanitaires, etc.) ; des pare-feux ; un centre d'alevinage là où les conditions sont propices ;
- ⇒ Au bénéfice des enfants vulnérables : un centre ambulatoire de récupération nutritionnelle ;
- ⇒ Pour tous les acteurs : des services techniques communaux (Agriculture, Elevage, Environnement, Plan et développement Communautaire) ; une mutuelle d'épargne et de crédit, une mutuelle de santé communautaire, une radio communautaire, une piste rurale de desserte, un centre polyvalent de formation et d'encadrement des producteurs.

2. Au niveau des villages, il s'agira de disposer d'au moins :

- ⇒ Des infrastructures économiques telles que les boutiques d'intrants, les banques céréalières, les moulins ;
- ⇒ Des infrastructures hydrauliques pour la petite irrigation et/ou l'abreuvement des animaux ;
- ⇒ Des espaces aménagés pour la production agro-sylvo-pastorale selon les potentialités de chaque zone ;
- ⇒ Des services de proximité pour les producteurs : une case de santé vétérinaire, un centre de vente de produits phytopharmaceutiques, un centre d'éducation et de récupération nutritionnelle (IEC, blanket feeding, etc).

3. Chaque exploitant devrait pouvoir bénéficier ou accéder :

- ⇒ Aux intrants et équipements agricoles ou zoo-vétérinaires ;
- ⇒ Au crédit rural décentralisé ou au financement bancaire ;
- ⇒ Au marché à travers la valorisation de ses produits et/ou la promotion des AGR.

4. Une attention particulière sera accordée *aux femmes* en ce qui concerne :

- ⇒ L'utilisation de techniques de production et autres activités économes en temps de travail tels l'irrigation goutte-à-goutte, les moulins à grain, etc. ;
- ⇒ La création de revenus à partir des activités agro-pastorales : embouche de ruminants, aviculture, traitement de sous-produits de l'apiculture, transformation et conservation des produits.

6.5. DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION

1. Objet et Portée

L'objet principal du suivi évaluation de l'Initiative 3N est de fournir l'information nécessaire quant aux prises des décisions sur les choix des options techniques et les orientations nouvelles éventuelles.

Il est nécessaire d'insérer une figure sur les différents niveaux de résultats attendus (IMPACT, EFFETS GLOBAUX, EFFETS SPECIFIQUES, PRODUITS, ACTIVITES) et les responsabilités.

2. Bases Conceptuelles

Le système de suivi évaluation de l'Initiative 3N s'inspire de l'expérience antérieure de la Stratégie de Développement Rural dont le dispositif était également arrimé à celui de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP). Le système de S&E de l'ITN capitalise les outils et approches ainsi que sur les produits et les canaux d'information tels que : 1) le cadre logique intégrant les indicateurs de l'ex-SDR, de la SRDP ; du PDES, du MAF, du PDS, de document de politique sous sectorielle en trait avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle, 2) le cadre de mesure des résultats de l'Initiative 3N (résultats, indicateurs de résultats, définition, méthode de collecte, méthode de calcul, fréquence, responsabilités), 3) le plan de suivi des indicateurs de l'Initiative 3N (résultats, indicateurs, valeurs de référence, valeurs ciblées, valeurs atteintes, écarts, analyse des écarts).

Les sources sont les statistiques sectorielles produites par les différents départements ministériels (statistiques forestières, statistiques piscicoles, statistiques commerciales, ...) ; les statistiques nationales fournies par l'INS ; les Systèmes d'information sur les marchés de Bétail –SIMB, Système d'information sur les marchés agricoles –SIMA ; les résultats d'enquêtes complémentaires sur divers thèmes (ex : productivité du cheptel aviaire ; la biomasse ; sécurité alimentaire des ménages ; nutrition et survie des enfants de moins 59 mois ...).

3. Organisation Générale et Gestion

Le dispositif de suivi-évaluation est organisé pour assurer les niveaux fonctionnels ci-après :

- a. l'alimentation en informations nécessaires au suivi du PDES en ce qui concerne le secteur de la sécurité alimentaire/nutritionnelle et du développement agricole ;
- b. le suivi général et l'évaluation des résultats, des effets et des impacts de l'Initiative ;

- c. le suivi de l'animation, de la coordination, des reformes impulsées et des hypothèses associées à l'Initiative ;
- d. la capitalisation de données relatives au suivi et à l'évaluation des programmes et projets de l'Initiative ;
- e. le suivi de l'exécution des programmes et des projets de l'Initiative.

4. Architecture Opérationnelle et Responsabilités

Le dispositif de suivi-évaluation s'insère dans l'arrangement institutionnel de l'I3N avec ses différents organes et parties prenantes dont les rôles et responsabilités sont présentés en **Annexe 2** du présent document.

5. Fonctionnement et produits

S'agissant des flux rétroactifs d'informations et des données, le HC3N assure la coordination du suivi de l'exécution de l'Initiative en reposant d'abord sur les maîtres d'œuvre (unités et/ou organes de gestion et de pilotage des projets) dont les résultats sont capitalisés par les maîtres d'ouvrage (départements ministériels) pour servir de socle à l'évaluation des résultats, des effets et des impacts (organes de gouvernance, de concertation et de coordination). Dans cette dynamique, tous les organes au sein des dispositifs sont inter-liés pour assurer une plus grande fluidité des informations à chacun des niveaux de la hiérarchie. Le mécanisme utilisera les canaux de diffusion constitués par les cadres créés (rencontres d'échanges). Il s'appuiera de même sur la publication des rapports techniques et l'utilisation d'un site web. Il sera élaboré un manuel consensuel de suivi et évaluation et sur la gestion d'une base de données relatives à la sécurité alimentaire/ nutritionnelle et le développement agricole.

Les principaux produits attendus du système de suivi évaluation sont les suivants :

- Un état référentiel et une cartographie de l'ensemble des descripteurs de la sécurité alimentaire/ nutritionnelle et du développement agricole sera dressé ;
- Des rapports d'évaluation des résultats, des effets et des impacts de l'Initiative ;
- Un rapport d'évaluation sur l'efficience et la performance des organes de coordination opérationnelle ;
- Des publications périodiques du contexte national liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Des annuaires statistiques sur les résultats chiffrés découlant de l'exécution des programmes ou projets de l'I3N, à la capitalisation et la valorisation des acquis sur les bonnes pratiques concourant à une sécurité alimentaire durable et à la diffusion des bilans annuels nationaux alimentaires, nutritionnels et fourragers.

7. COUT ET PLAN DE FINANCEMENT

7.1. COUT DU PLAN D'INVESTISSEMENT

Le coût total du PI-3N est de 1 000,815 milliards répartis comme suit par PIP :

Tableau 13 : Plan d'investissement global du PI-3N

Programme Prioritaires (PIP)	Coût et plan d'investissement annuel (en million de FCFA)				
	Total	2 012	2 013	2 014	2 015
PIP- 1 : Amélioration de la Productivité et des revenus agricoles par la maîtrise de l'eau.	350 000	31 904	82 269	172 861	62 966
PIP-2 : Modernisation des systèmes de cultures pluviales et des filières pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle.	100 250	2 791	43 974	30 632	22 853
PIP-3 : Sécurisation des systèmes de productions animales	60 000	16	20 345	20 349	19 291
PIP-4 : Intensification des productions animales à cycle long	21 900	350	8 000	8 500	5 050
PIP-5 : Promotion des filières avicoles et piscicoles	18 100	840	5 052	7 997	4 212
PIP-6 : Gestion durable des terres et des écosystèmes	160 000	24 906	37 533	45 153	52 408
PIP-7 : Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux	25 000	1 500	4 250	7 875	11 375
PIP-8 - Transformation et Commercialisation des Produits	50 000	-	18 300	17 150	14 550
PIP-9 : Prévention et gestion des crises alimentaires	115 000	7 920	43 245	39 375	24 460
PIP-10 : Prévention et Prise en charge de la Malnutrition	50 000	14 010	9 961	12 670	13 359
PIP-11 : Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'I3N.	50 565	1 622	19 839	16 778	12 326
TOTAL GENERAL	1 000 815	85 860	292 767	379 340	242 849

7.2. PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement par résultat (sous-programme opérationnel) est présenté dans le Tableau N°14.

Le GAP de financement est de 733,652 milliards de CFA.

Dans le cadre de la préparation du présent plan d'investissement, le Niger a bénéficié de l'appui de la FAO pour faire le point des engagements de certains PTF. La mission a eu des entretiens riches avec la plupart des partenaires bilatéraux et multilatéraux présents au Niger. Les perspectives d'intervention des partenaires sont résumées dans le tableau N°15.

Tableau 14 : Plan de financement Coût par résultat (sous-programme opérationnel)

Programme Prioritaires (PIP)	SP0 (= R du PI-3N)	Total	2012	2013	2014	2015	Acquis	GAP
PIP 1 : Amélioration de la Productivité et des revenus agricoles par la maîtrise de l'eau	SPO1 Les superficies des terres irriguées sont réhabilitées (AHA)	60 000	3 793	14 850	31 481	9 876	25 218	34 782
	SPO2. Les nouvelles superficies des terres irriguées sont mises en valeur	90 000	6 530	19 395	53 531	10 544	52 385	37 615
	SPO3. La petite irrigation familiale, individuelle et collective, est développée	200 000	21 581	48 024	87 849	42 546	66 938	133 062
	S/T PIP1	350 000	31 904	82 269	172 861	62 966	144 542	205 458
PIP 2 : Modernisation des systèmes de cultures pluviales et des filières pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle.	SPO4. Accessibilité des producteurs aux facteurs de production	88 992	2 377	38 330	28 032	20 253	12 242	76 751
	SPO5. Accessibilité des producteurs aux technologies et informations	11 258	414	5 644	2 600	2 600	1 515	9 743
	S/T PIP2	100 250	2 791	43 974	30 632	22 853	13 757	86 493
PIP 3 : Sécurisation des systèmes de productions animales	SPO6. Les productions animales sont sécurisées	60 000	16	20 345	20 349	19 291	3 719	56 281
	S/T PIP 3	60 000	16	20 345	20 349	19 291	3 719	56 281
PIP 4 : Intensification des productions animales à cycle long	SPO7. Les productions animales sont intensifiées (cycle long)	21 900	350	8 000	8 500	5 050	599	21 301
	ST / PIP 4	21 900	350	8 000	8 500	5 050	599	21 301
PIP 5 : Promotion des filières avicoles et piscicoles	SPO7. Les productions animales sont intensifiées (cycle court)	18 100	840	5 052	7 997	4 212	-	18 100
	S/TPIP 5	18 100	840	5 052	7 997	4 212	-	18 100
PIP 6 : Gestion durable des terres et des écosystèmes	SPO8. Les terres et la biodiversité sont durablement gérées	125 000	24 035	28 730	34 355	37 880	20 031	104 969
	SPO10. Les réformes d'appui au développement des productions forestières	35 000	871	8 803	10 798	14 528	9 878	25 122
	S/T PIP6	160 000	24 906	37 533	45 153	52 408	29 909	130 091
PIP 7 : Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux	SPO9. Les produits forestiers, ligneux et non ligneux, sont valorisés	25 000	1 500	4 250	7 875	11 375	1 720	23 280
	S/T PIP 7	25 000	1 500	4 250	7 875	11 375	1 720	23 280
PIP 8 : Transformation et Commercialisation des Produits	SPO11. Les industries agroalimentaires existantes sont mises à niveau1	6 000	-	2 000	2 000	2 000	400	5 600
	SP12. Les nouvelles unités de transformation des produits agropastoraux sont créées	21 500	-	6 500	8 500	6 500	200	21 300
	SP13. Les marchés des produits agricoles et agroalimentaires sont opérationnels	7 500	-	3 300	2 400	1 800	300	7 200
	SP14. Le transport des produits agricoles et agroalimentaires est facilité	15 000	-	6 500	4 250	4 250	-	15 000
	S/T PIP 8	50 000	-	18 300	17 150	14 550	900	49 100

PIP 9 : Prévention et gestion des crises alimentaires	SPO15. Prévention des crises alimentaires et catastrophes naturelles	37 350	860	13 215	12 995	10 280	-	37 350
	SPO16. Prise en charge et gestion des crises alimentaires et catastrophes naturelles	77 650	7 060	30 030	26 380	14 180	-	77 650
	S/T PIP 9	115 000	7 920	43 245	39 375	24 460	49 535	65 465
PIP 10 : Prévention et Prise en charge de la Malnutrition	SPO17. Prévention des différentes formes de malnutrition	35 657	10 230	7 261	8 590	9 576	10 995	24 662
	SPO18. prise en charge des différentes formes de malnutrition aiguës	14 343	3 780	2 700	4 080	3 783	6 932	7 411
	S/T PIP 10	50 000	14 010	9 961	12 670	13 359	17 927	32 073
PIP 11 : Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'I3N	SPO19 L'accès aux financements est facilité	14 271	573	3 904	5 893	3 901	502	13 769
	SPO20. Les réformes sont impulsées et mises en cohérence avec les politiques et stratégies	15 000	500	6 500	4 500	3 500	3 300	11 700
	SPO21 Un système participatif de mobilisation et de responsabilisation des acteurs et parties	13 434	434	6 000	4 000	3 000	200	13 234
	SPO22 La gestion et la coordination sont assurées	7 500	50	3 300	2 300	1 850	430	7 070
	SPO23 Le suivi et l'évaluation sont assurés	360	65	135	85	75	124	236
	S/T PIP 11	50 565	1 622	19 839	16 778	12 326	4 556	46 009
TOTAL GENERAL		1 000 815	85 860	292 767	379 340	242 849	267 163	733 652

Tableau 15 : Perspectives d'intervention des PTF pour 2012-2015

Partenaires	Programmation 2012-2015
Union Européenne :	Projets régions Nord : Agadez, Tillabéry, Tahoua : 25,6 millions euros sur les domaines d'intervention suivants : Emploi rural ; Formation; Appui aux institutions locales pour favoriser la stabilisation et réduire les risques
	Projet Dosso et Zinder : 15,5 millions euros sur les domaines d'intervention suivants : Renforcement des capacités des acteurs locaux ; Renforcement du microcrédit; Petite irrigation
	DNPGC sur appui budgétaire : 42,5 millions euros
	OMD1 : 25 millions euros: Maradi, Zinder, Dosso sur les domaines d'intervention suivants : Eau; Assainissement ; Pratiques familiales (hygiène); Malnutrition
	Initiative REACH : l'UE finance 3,5 millions euros
Coopération luxembourgeoise	"Programme d'Appui au Développement Agricole Durable dans la région de Dosso" PADAD - NIG/018 (2012-2016) : 11 millions euros
	Réactualisation temporaire du Programme Indicatif de Coopération (PIC) 2008-2012 en décembre permettant les affectations suivantes : 25% pour mise en œuvre régionale (Dosso) de la composante développement agricole durable de I3N ; 43% développement et diversification des cultures irriguées ; 32% renforcement des filières porteuses
	Composante GIRE : Gestion intégrée des ressources en eaux dans les zones de production
UNDP	Programmation de l'appui à l'I3N dans le cadre UNDAF 2014-2018
	Appui à la recherche de ressources financières pour des initiatives en cours : accroissement production, stockage, transformation exécutée par la FAO: 1million USD pour 2012; 1 million pour 2013; mobilisation de 4 millions euros de la JICA pour Tahoua
UNICEF	UNICEF /FAO/PAM/ sur financement UE : 3millions US pour les 3 prochaines années pour la nutrition et 3.5 millions REACH
Coopération Belge	Définition du Plan Indicatif de Coopération en 2014 (prévision de près de 50 millions euros pour 5ans)
	Le Fonds Belge de Sécurité alimentaire (FBSA) : possibilité de proposer des projets répondant aux guidelines du FBSA
	Programme Elevage Dosso Tahoua Maradi 5 millions : (1 an seulement d'exécution)
	Le PAMETZ (FBSA) portant sur la sécurité alimentaire vient de démarrer à Dosso : 8 millions USD
PAM	Programme National des cantines scolaires FAO/PAM en élaboration
	Programme de protection des Systèmes de cuvettes agricoles productifs de Diffa et Zinder menacés par l'ensablement en préparation
FIDA	Le COSOP 2013/2018 élaboré définit les axes prioritaires en rapport avec l'I3N
	programme conjoint avec FAO en préparation : Projet d'autonomisation des femmes rurales : 35 millions USD
Coopération Espagnole	Le Cadre Association Pays (CAP) pour les 3 prochaines années est en préparation. Il sera suivi de la réunion mixte. Les orientations du CAP sont en phase avec l'I3N. le CAP mettra l'accent sur la sécurité alimentaire et le développement rural notamment la petite irrigation
Banque Mondiale :	le CAS (Country Assistance Strategy) sera revu au premier semestre 2013.
	Financement d'un appui au programme kandadji : 60 millions USD seront consacrés à la partie agricole du programme notamment sur l'irrigation
	Le PAC3 2013-2018 est en préparation. Il prévoit près de 35 millions USD de financement
	Le WAPP 2011-2016 : 30 millions USD
coopération française :	Le document cadre de Partenariat (DCP) 2013-2016 en préparation avec une orientation vers le secteur rural en complément de ce que fait l'UE
La Coopération allemande (GIZ)	Appui à la petite irrigation (stratégie nationale – sécurisation foncière – CD prestataire ACA – appui aux producteurs) +/- 8 millions Euros
	Seuils d'épandage – GBV – récupération sols - infrastructures filières +/- 15millions Euros
	Projet Régional Aménagement Hydro agricole de l'ABN(ABN) - +/- 11
	Appui au Dispositif National de prévention et de gestion de crises alimentaires +/- 4.5
	Aide d'urgence et de transition +/- 2

NB : Pour les projets en exécution voir Annexe 1

8. ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Compte tenu des investissements importants nécessaires à la mise en œuvre du PI3N, il convient de s'interroger sur sa rentabilité économique. Un critère communément utilisé est la Valeur Actuelle Nette (VAN). La VAN⁸ a été calculée avec un taux d'actualisation de 10 pour cent sur la durée de 2013 à 2015, du fait que la mise en œuvre du PI3N ne peut, en réalité, débiter qu'en 2013. La VAN qui se dégage est de 95 milliards de FCFA sur les 4 ans. Ceci dénote d'une rentabilité relative du PI-3N sur la période qui s'explique par le poids des infrastructures notamment du PIP1 relatif à l'amélioration de la productivité et des revenus agricoles par la maîtrise de l'eau qui représente près de 34% des investissements prévus et des infrastructures prévues dans le cadre de la transformation des produits agricoles et animaux, et l'accès aux marchés. Le caractère prioritaire de la maîtrise de l'eau, dans un pays sahélien, sujet aux changements climatiques et à la saisonnalité erratique de la pluviométrie, commande la mise en place, en terme de priorité, d'un tel programme dont l'impact du point de vue de la rentabilité s'apprécie réellement après la cinquième année au terme des investissements structurants.

La croissance agricole accélérée de l'ensemble de l'agriculture est la stratégie de réduction de la pauvreté la plus prometteuse actuellement pour le Niger. Néanmoins, une telle stratégie doit reconnaître que les sous-secteurs agricoles ne contribuent pas de la même manière à la croissance et à la réduction de la pauvreté. L'importance de la contribution à la croissance de chaque sous-secteur est déterminée par ses parts initiales dans le revenu et dans l'emploi à contribuer à l'accélération de la croissance

Néanmoins il faut souligner que, malgré le poids des infrastructures, le PI3N constitue un investissement rentable tant sur le plan financier qu'économique. Sur le plan économique, le PIP-3N contribue fortement à la réalisation des objectifs de développement économique et social définis par le PDES. Partant des facteurs potentiels du secteur primaire du Niger, des marchés des produits agricoles de l'espace national, des pays adjacents et de la sous-région, des dynamiques d'intégration et de globalisation en cours, la mise en œuvre du PIP-3N va faire participer le Niger à cette dynamique en cours dans l'espace CEDEAO et va aider à améliorer la résilience des moyens de vie des populations nigériennes exposées aux crises répétitives alimentaires et nutritionnelles.

Le PIP-3N va favoriser l'émergence de cercles vertueux de croissance dans le monde rural qui se traduira par un accroissement des productions agricoles indispensable pour soutenir le développement d'une industrie agro-alimentaire compétitive. Les effets macro-économiques attendus de la mise en œuvre du PIP 2012-2015 couvrent plusieurs aspects dont notamment sa contribution à :

- la croissance du PIB ;
- l'amélioration des finances publiques de l'Etat (Prélèvements fiscaux, économie de devises, réductions des subventions, ...) ;

⁸ Différence entre les cash-flows actualisés (différence entre la valeur de la production et les consommations intermédiaires) à l'année 2012 et le capital investi

- l'amélioration de la balance commerciale du Niger ;
- l'amélioration des finances publiques locales (perception des taxes et autres redevances par les communes ou les régions) ;
- l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations ;
- la lutte contre la pauvreté (augmentation du revenu net des exploitants) ;
- la création de pôles de développement ;
- la création d'emplois notamment pour les jeunes et les femmes.

Une mise en œuvre optimale du PI3N étant une hypothèse haute, envisager une mise en œuvre de 75% des investissements prévus dans les 4 ans et les 25% restants dans les 2 années qui suivent serait une approche réaliste permettant de doubler la VAN.

Faire de l'Initiative 3N, un programme moteur du PDES requiert, en priorité, un accroissement important de la productivité agricole pour la réalisation des objectifs de croissance annuelle de 6% (objectif PDDAA) et de réduction de moitié la proportion de la population disposant de moins d'un dollar PPA par jour (objectif OMD 1). C'est dans cette perspective que la stratégie de l'Initiative 3N a retenu comme objectif d'augmenter de 35% les rendements sur 25% des superficies cultivées en céréales et de rendre productives près de 40 000 ha de terres irriguées à travers des actions d'investissement, de réhabilitation, de mise en valeur et d'appui divers aux producteurs.

Le taux de croissance agricole moyen nécessaire pour réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici à l'an 2015 se situe à 11,5%, soit un taux de croissance du PIB par habitant de 4,0%. Si ces taux d'accroissement sont réalisés, l'OMD de la réduction de la pauvreté serait atteint au niveau national en 2015 en dépit de l'augmentation projetée de la population de plus de 3% par an pendant la même période.

Par contre, ces objectifs ne peuvent être atteints, si des baisses significatives sont observées au niveau des composantes suivantes :

- 40% au niveau des investissements prévus du secteur irrigué ;
- 50% au niveau des rendements prévus pour l'agriculture pluviale ;
- 30% au niveau de l'élevage.

En effet la VAN est sensible à ces différents facteurs et passerait sous ces conditions de 95 milliards de FCFA à 2,5 milliards de FCFA sur la durée du PI3N, ce qui rendrait l'impact économique du PI-3N marginal. Pour que le PI3N soit rentable il faut réaliser au minimum (i) 80% des investissements sur l'irrigation (toute forme comprise) (ii) 90% des investissements sur les pluviales et 60% des investissements sur les productions animales.

La réalisation des objectifs du PI-3N en 2015 recommande à l'Etat de consentir des efforts pour dégager des ressources propres en faveur du financement du PI-3N, ces efforts devraient aller nettement au-delà de ce qui est alloué actuellement au secteur agricole et à la sécurité alimentaire. En 2012 l'effort de l'Etat sur ressources propres (hors fonds de contrepartie) a représenté 50 milliards de FCFA.

9. IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Certains investissements prévus dans le cadre du PI-3N sont de nature à avoir des effets et des conséquences plus ou moins néfastes au plan environnemental et social. C'est le cas notamment de la réalisation des micro-barrages, des aménagements hydro-agricoles ou de l'intensification de l'agriculture et de l'exploitation des ressources forestières ou pastorales. Les risques environnementaux et sociaux sont multiples. A titre indicatif, il peut en être cité quelques-uns :

- Les incitatifs que l'Etat mettra en place dans le cadre des différents programmes peuvent entraîner une extensification des terres agricoles et par conséquent des défrichements nouveaux qui pourraient contribuer à fragiliser les différents écosystèmes.
- L'aménagement des terres aux fins d'irrigation est parfois un bouleversement d'habitats pour la faune et aussi pour les vecteurs de maladies humaines. Il est notamment reconnu que les périmètres irrigués constituent des gîtes propices à la prolifération des moustiques vecteurs du paludisme et de la filariose.
- L'intensification de la production agricole associée ou non à la maîtrise de l'eau s'accompagne toujours d'une forte utilisation d'engrais minéraux et de pesticides qui peuvent polluer les eaux (nappe phréatique ou eaux de surface) ou se retrouver dans les résidus de récolte. La situation peut être d'autant plus dramatique que les ouvrages d'hydraulique agricole servent parfois de source d'approvisionnement en eau de boisson.
- L'aménagement des pistes rurales pour désenclaver les zones de production nécessite de procéder à des déboisements et à des expropriations de terre pour cause d'utilité publique.
- Les distributions gratuites de vivres ou d'argent inconditionnelles dans le cadre de la gestion des crises peuvent contribuer à développer l'esprit d'assistanat et de dépendance de l'aide ; ce qui nuirait aux initiatives locales d'autopromotion.
- Etc.

Tous ces effets sociaux et environnementaux, devraient faire l'objet d'une attention particulière et en conformité avec la loi N°98-56 du 29 décembre 1998 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement. Aussi, tout programme ou projet d'investissement élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du PI-3N doit faire l'objet d'une étude d'impact environnemental et social.

Un document cadre de gestion environnementale et sociale pour le PI-3N sera élaboré. Ce document précise la manière dont les programmes et projets d'opérationnalisation du PI-3N vont traiter la question pour les actions prioritaires à mener et les lieux d'implantation.

10. HYPOTHESES ET RISQUES

Les principaux risques sont :

- ⇒ **Crise sécuritaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest.** L'Afrique de l'ouest traverse une période critique au plan sécuritaire, avec la situation qui prévaut au Mali, au Nigeria et dans une moindre mesure en Côte d'Ivoire. Cela est de nature à perturber le fonctionnement du marché régional, à freiner la réalisation de certains investissements prévus en zone pastorale et dans certaines régions frontalières du Mali et du Nigeria. Toutefois, le Niger est en train de renforcer son dispositif sécuritaire et la cohésion sociale autour de valeurs partagées. Ce qui lui permettra de surmonter les effets induits de l'insécurité sévissant en Afrique de l'ouest et au sahel.
- ⇒ **Instabilité politique et institutionnelle.** Au cours de ces vingt dernières années, le Niger a été le théâtre de perturbations politiques fréquentes qui ont eu pour conséquences, la remise en cause des institutions de la République, un dysfonctionnement des administrations publiques et un ralentissement des investissements de l'Etat. Aujourd'hui, avec le retour à une vie constitutionnelle stable, les risques d'instabilité politique et institutionnelle sont minimisés.
- ⇒ **Faible mobilisation des ressources internes.** Le PI-3N repose sur une hypothèse forte que le gouvernement consacrera un montant substantiel des recettes budgétaires nationales, en particulier celles provenant de ses ressources minières. Aussi toute perturbation au niveau du marché de ces ressources minières (retard d'exploitation, mévente partielle ...) est de nature à réduire les marges de manœuvre en matière de financement des investissements. Ces risques seront minimisés par des mesures d'anticipation.
- ⇒ **Crise financière internationale.** En dépit de ses efforts propres, l'Etat nigérien compte beaucoup sur les PTF pour financer le PI-3N. Avec la crise financière et économique qui sévit en Europe et en Amérique, il est possible que l'aide publique au développement soit réduite et que les ressources financières externes attendues pour le PI-3N soient en deçà des espérances. Pour atténuer, les conséquences de ce risque réel, le Gouvernement poursuivra ses efforts de diversification de la Coopération notamment, celle sud-sud avec les pays émergents.
- ⇒ **Incohérence et contradiction des politiques sectorielles.** La mise en œuvre et la réussite du PI-3N reposent sur certaines hypothèses dont entre autres, l'amélioration de l'environnement fiscal, commercial, du climat des affaires et du système de financement public. Toute hésitation ou retard dans les réformes dans ces domaines peut avoir des conséquences multiples sur la capacité d'investissement des acteurs, l'intervention du secteur privé, le développement du partenariat public-Privé, le volume et la vitesse de décaissement des fonds publics et le volume des échanges commerciaux. Toutefois, les mesures envisagées dans le PDES concernant les politiques sectorielles sont de nature à minimiser ce risque d'incohérence ou de contradiction.

ANNEXES

ANNEXE N°1 : LISTE INDICATIVE DE PROJETS ET PROGRAMMES EN COURS D'EXECUTION

Intitulé	Acronyme	Bailleurs Ext	Tutelle	Période
Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi	PASADEM	FIDA / PAM	MDA	2012-2019
Programme d'Appui au Secteur Rural du Niger	PASR	DANIDA BN / FC / FP	MDA	2009-2013
Projet Amélioration de la Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest)	WAAPP/PAAO	IDA / BN	MDA	
Appui au Démarrage de l'Approche Programme (SDR)		FED	MDA	
Appui aux Organisations Rurales du Niger pour une sécurité alimentaire effective		SUISSE	(MDA) BUCO	2011-2014
Intensification de l'Agriculture par le Renforcement des Boutiques d'Intrants Coopératives (IARBIC)	IARBIC	FED / Lux-deve	MDA	2009-
Programme d'Action Communautaire (PAC II)	PAC2	FIDA / BN FEM / IDA	MDA	2008-2013
Projet Amélioration Résilience Adaptation Agriculture aux Changements Climatiques		FEM	MDA	
Projet du Développement des ressources en Eau et de gestion durable des Ecosystèmes dans le bassin du fleuve		IDA	MDA	
Projet de Promotion de l'Initiative Local pour le Développement à Aguié (PPILDA)	PPILDA	FEM / BN FSB / FIDA	MDA	2005-2013
Projet de Valorisation des Eaux dans les Régions de Dosso et Tillabéri (PVDI)	PVDI	BAD BN/FC	MDA	2007-2012
Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire Dosso-Tillabéri (PASA II)	PASA II	BADEA / BN	MDA	
Projet Appui au Développement local dans la région de Diffa	PADEL-Diffa	BAD / BN	MDA	
Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro sylvo Pastoraux (PRODEX)	PRODEX	IDA	MDA	2009-2014
Projet de Développement Intégré Dakoro		BADEA	MDA	
Projet de Renforcement des moyens de Protection des Végétaux et des Denrées Stockées dans la Région du Liptako Gourma		BADEA BN/FC	MDA	
Projet d'Urgence pour l'Appui à la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural	PUSA/DR	FIDA / IDA AECID / FBS Fonds OPEP / OFID	MDA	2010-2013
Projet d'Appui au Programme Spécial de Sécurité Alimentaire Phase II (PA/PSSA2)	PA/PSSA2	BID / BN-FC	MDA	
Programme de Vulgarisation des Cultures Irriguées		FP	MDA	
Réhabilitation INRAN		FP	MDA	
Projet de Petite Hydraulique dans les régions de Zinder et Tahoua		ESPAGNE		
Projet d'Intensification de la Production Agricole pour la Sécurité Alimentaire dans les Régions de Tahoua et Tillabéri (PIPA/SA)	PIP/SA	BOAD		
Projet de Réhabilitation des usines de la Société Riz du Niger		Trésor		
Appui à la Mise en œuvre et au Développement du Système Country STAT au Niger (DS)		UEMOA		
Projet d'appui au démarrage de l'approche Programme dans le secteur du développement Rural		UEMOA	MDA/SDR	2009-2014
Projet Résilience PANA		PNUD	CNEDD	2009-2013
Programme Africain d'Adaptation au Changement Climatique		???	CNEDD	2010-2012
Projet Femme et Sécurité Alimentaire (Tahoua et Keita)		ACDI	CCA/CECI	2009-2013
Projet Régional Amélioration de la Production de Riz en Afrique de l'ouest en réponse à la Flambée des Prix des denrées alimentaires		AECID		2011-2012
Projet de Mobilisation des eaux pour le Renforcement de la sécurité alimentaire dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder	PMERSA/MTZ	Multi-bailleurs (BAD, AECID ..)	MDA	2011-2015
Projet d'Appui global de la Production Agricole des Coopératives rizicoles dans la Commune Urbaine de Niamey		AECID	TRAGSA	2010-2012
Projet d'appui à la sécurité alimentaire des ménages Zinder (Gouré)		AFD	ONG Karkara	2010-2013
Programme conjoint : Nutrition, et Sécurité Alimentaire		AECID		2010-2012
Initiative Eau et Sécurité Alimentaire pour l'Afrique (IESA) - Projet de Petite hydraulique pour la SA dans les régions de Zinder et Tahoua	PPHSA	AECID		2008-2012
Projet de Renforcement des Moyens de Protection des végétaux et denrées stockées dans la région du Liptako-Gourma	PRMPV	BADEA		2008-2013
Programme d'appui à l'aménagement Pastoral et à la sécurisation des systèmes pastoraux	PAAPSSP	CTB /BN	MEIA	2010-2013
Projet d'Appui au Renforcement Institutionnel du Ministère de l'élevage		CTB /BN	MEIA	2010-2015
Programme d'Appui au Secteur de l'élevage	PASEL	DDC	MEIA	2010-2013
Programme de lutte contre la Pauvreté dans les Régions de Tillabéri et Tahoua Nord	LUCOP	GIZ / KFW	MP/AT/DC	2004-2015
Projet Aménagement et d Gestion du Bassin Versant de Badaguichiri		GTZ	MH/E/LCD	2009-2015
Projet de Gestion Intégrée des Plantes aquatiques proliférantes en Afrique		BAD	MH/E/LCD	2008-2013

Intitulé	Acronyme	Bailleurs Ext	Tutelle	Période
Projet Formation et vulgarisation des techniques pratiques pour l'atténuation des effets de la désertification et l'amélioration des revenus des ménages du Sahel				2010-2013
Programme d'Appui au Parcs de l'Entente	PAPE	UE	MH/E/LCD	2011-2015
Projet de lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes	PLECO	PNUD	MH/E/LCD	2010-2014
Programme de Consolidation du Système d'Entretien Routier de Gaya	PCSER/Gaya	DDC		2010-2013
Programme Transformation des conflits et prévention des crises dans le domaine de la gestion communale des ressources naturelles en lien avec la transhumance transfrontalière au Niger, Burkina et Bénin		GIZ/BMZ	MISP/D/AR	2010-2014
Programme d'Appui au Développement Economique Local Maradi	PADEL-Maradi	PNUD - UNCDF FENU - BN	MISP/D/AR	2010-2014
Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement Rural	PAR	LUX	MDA	2011-2015
Valorisation touristique des zones périphériques de la réserve transfrontalière de la biosphère parc du W		Italie	GD	
Appui institutionnel à la DGGR		BADEA		2010-
Programme de sécurité alimentaire phase 2		Qatar		2010-
Projet d'intensification de la pêche et de l'aquaculture dans la région du Liptako-Gourma		FKDEA		
Projet de Résilience u secteur Agricole	PANA	FEM		
Programme de micro-financement		FEM		
Projet Corridor de Biodiversité du Sahara et du Sahel				
Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP)	WAP	FEM	MEE-LCD	
Programme de restauration de l'environnement par des travaux d'infiltration (CDOHA)				
Projet Antilopes Sahélo Sahariennes		UE	MEE-LCD	
DREG USA				
Projet de Traitement du Bassin du Fleuve Niger dans la commune de Kourteye (Programme de Restauration de l'Environnement par des travaux d'Infiltration) OCI				
Programme de Lutte Contre l'Ensablement et de Protection du fleuve (Projet Curage du fleuve)		BN		
Projet de Cogestion des Ressources naturelles de l'Aïr et du Ténéré (COGERAT) FEM	COGERAT			
Projet d'Aménagement et de Gestion du Bassin Versant de Badaguichiri AFD		AFD	MEE-LCD	2010-2014
Loi de programmation des eaux et forêts				
Projet de Gestion Intégrée des Plantes Aquatiques Proliférantes en Afrique de l'ouest (PGIPAP) BAD	PGIPAP	BAD	MEE-LCD	2008-2012
Programme de Restauration des Terres Dégradées PPTE				
Projet Grande Muraille Verte				2011-2013
Projet de Lutte contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes dans les départements de Gouré et de Mainé-soroa	PLECO	FEM	MEE-LCD	2010-2013
Projet Pilote de Résilience aux Changement Climatiques BM/BAD/SFI	PPRC			
Allocation FEM 2010-2014				
Programme Gommier				
Programme Régional de Biosécurité de l'UEMOA				
Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente	PAPE			
Projet Appui à l'Elevage dans la région de Dosso et Agadez (APELDA) VSF/B	APELDA	Belgique VSF	MEIA	
PASEL VI 6 (Programme d'Appui sectoriel de l'élevage) VSF/B	PASEL VI	Suisse VSF	MEIA	
Sécurité alimentaire renforcée par l'élevage VSF/B	SAREL	VSF/B	MEIA	
Livestock Keepers Support	LIKES	VSF/B	MEIA	
Projet de Développement de l'Elevage dans la Région du Liptako Gourma (PDERLG)	PDERLG	TRESOR / BID	MEIA	
Programme National d'Amélioration Génétique des bovins locaux		TRESOR	MEIA	
Programmes d'appui au programme d'Aménagement Pastoral et Sécurisation des Systèmes Pastoraux	PAPASSP	Royaume de Belgique	MEIA	
Programmes d'appui institutionnel au secteur de l'élevage/MEIA		Royaume de Belgique	MEIA	
Projet Sécurité Alimentaire au Niger ARZIKI/CLUSA		USAID		

ANNEXE N°2 : DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION

a) Acteurs et responsabilités

Dispositif de gouvernance

Acteurs	Rôles/responsabilités
Conseil des Ministres	Veille à la bonne gouvernance et à la cohérence globale de l'I3N et des politiques sectorielles rattachées. / Initiation et adoption des politiques, stratégies sectorielles, des budgets pluriannuels et annuels, des lois et règlements
Comité interministériel d'orientation des programmes de l'Initiative 3N	Proposition de mesures adéquates de mise en œuvre des programmes Orientations stratégiques au HC3N et aux structures opérationnelles d'exécution. Mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'Initiative Adoption des programmations annuelles et des budgets subséquents ainsi que les rapports techniques et d'évaluation ; Arbitrage des différentes composantes et programmes de l'Initiative 3N
Conseils régionaux et communaux	Mobilisation, participation et adhésion des populations à l'I3N. / Approbation des requêtes de financement. / Mise en cohérence des actions à la base Participation au suivi Transmission des préoccupations et attentes de la base

Dispositif de dialogue et de concertation multi acteurs

Acteurs	Rôles/responsabilités
Cadre de concertation avec les PTF	Suivi de l'engagement et de l'alignement des PTF Suivi de la mobilisation des ressources Suivi de la transparence dans la gestion des ressources Renforcement de la communication et le plaidoyer
Plates-formes de dialogue et de concertation multi acteurs aux niveaux national (Conseil National de dialogue et de concertation des acteurs) et déconcentrés	Échange sur l'alignement des plans d'action ou d'investissement des administrations et des acteurs non étatiques, les études prospectives, les documents techniques résultats d'études prospectives ou d'évaluation, les mesures Renforcement des complémentarités et la synergie dans les interventions Echange sur les expériences Contribution aux programmations / Prise en compte des attentes locales

Dispositif d'opérationnalisation

Acteurs	Rôles/responsabilités
Comités de pilotage multisectoriels des Programmes Stratégiques	Coordination des programmes opérationnels ainsi que les activités relevant du programme stratégique / Proposition au CIO des orientations stratégiques éventuelles Priorisation des investissements et mesures / Suivi et supervision de la mise en œuvre. Approbation des plans d'actions et des rapports annuels des programmes.
Maîtres d'ouvrage <i>Au niveau National</i> : départements ministériels ou les Administrations de Missions identifiées comme chef de file d'un Programme Stratégique ou des programmes opérationnels. <i>Au niveau local</i> : Conseils	Définition des politiques, stratégies et programmes sectoriels s'alignant sur l'I3N. Création des conditions favorables à la sécurité alimentaire et nutritionnelle Appui-conseil aux Collectivités Territoriales, Secteur Privé, Organisations Paysannes et Producteurs Supervision et contrôle des investissements réalisés
Maîtres d'œuvre (Unités /organes d'exécution, de gestion et de coordination des projets, services techniques déconcentrés)	Collecte de données de la mise en œuvre du projet Renseignement sur les produits de la mise en œuvre Données sur la performance du projet Arrangements contractuels dans le cadre du partenariat Public-privé

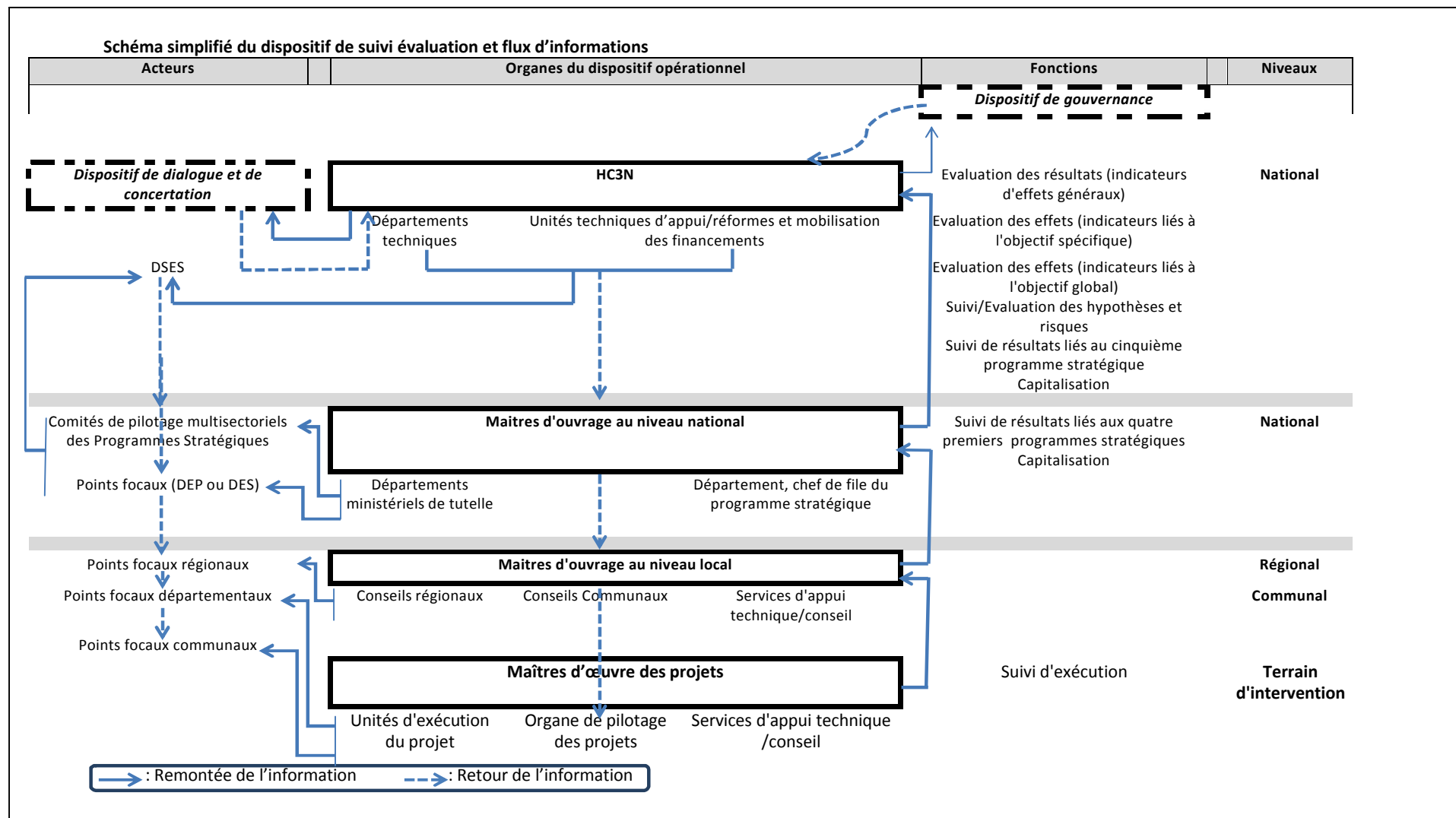
Dispositif de financement

Acteurs	Rôles/responsabilités
Budget de l'Etat, Collectivités, Aide publique au développement, Fonds communs, Fonds de soutien ou de subvention, Privé, FISAN	Soutenir la transformation des systèmes de productions agricoles et pastorales au niveau des exploitations familiales et des entreprises agricoles. Favoriser la modernisation des systèmes de transformation et de commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires au niveau des PME/PMI et des organisations paysannes. Appuyer les investissements des collectivités territoriales et des communautés rurales pour travaux d'aménagement de l'espace aux fins agricoles, pastorales, sylvicoles ou halieutiques Inciter les établissements financiers (Banque agricole, banques commerciales et IMF) à accroître significativement leurs investissements en faveur du développement des filières alimentaires et de la croissance agricole.

Dispositif de coordination, d'animation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre

Acteurs	Rôles/responsabilités
HC3N	Planification et coordination du suivi de la mise en œuvre des programmes et sous-programmes Gestion de l'information du secteur Fourniture de l'information au niveau supérieur Gestion des risques

b) schéma simplifié du dispositif de suivi-évaluation



ANNEXE N°3 : PLAN DETAILLE DU FINANCEMENT DU PI-3N

Programme Prioritaires (PIP)	(Produits ou SPO de I3N)	Actions	Coût et plan de financement annuel					Plan de Financement par source	
			Total (en million)	2012	2013	2014	2015	Acquis	GAP
PIP 1 : Amélioration de la Productivité et des revenus agricoles par la maîtrise de l'eau.	SPO1 Les superficies des terres irriguées sont réhabilitées (AHA)	Assurer la réhabilitation physique des terres	60 000	3 793	14 850	31 481	9 876	25 218	34 782
		Assurer la mise en valeur des terres réhabilitées							
		Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement							
		Renforcer le dispositif de suivi des ressources en eau et en terre							
	SPO2. Les nouvelles superficies des terres irriguées sont mises en valeur	Réaliser de nouveaux aménagements hydro agricoles	90 000	6 530	19 395	53 531	10 544	52 385	37 615
		Assurer la mise en valeur de terres aménagées							
		Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement							
		Renforcer le dispositif de suivi des ressources en eau et en terre							
	SPO3. La petite irrigation familiale, individuelle et collective, est développée	Réaliser des petits périmètres irrigués pour le maraichage et l'arboriculture fruitière	200 000	21 581	48 024	87 849	42 546	66 938	133 062
		Assurer la mise en valeur des petits périmètres irrigués							
		Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement							
		Réaliser / réhabiliter des ouvrages de mobilisation de l'eau							
		Renforcer le dispositif de suivi des ressources en eau et en terre							
PIP-2 : Modernisation des systèmes de cultures pluviales et des filières pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle.	SPO4. Accessibilité des producteurs aux facteurs de production	Faciliter l'accès aux intrants agricoles des producteurs	88 992	2 377	38 330	28 032	20 253	12 242	76 751
		Faciliter l'accès aux financements							
		Faciliter l'accès aux financements des producteurs							
	SPO5. Accessibilité des producteurs aux technologies et informations	Constituer des stocks de semence de sécurité	11 258	414	5 644	2 600	2 600	1 515	9 743
		Renforcer les capacités d'intervention des services de protection des végétaux							
PIP 3 : Sécurisation des systèmes de productions animales	SPO6. Les productions animales sont sécurisées	Mettre en place des banques d'aliments du bétail (BAB)	3 192	-	1 080	1 080	1 032	-	3 192
		Réaliser des Puits pastoraux	11 000	-	3 630	3 630	3 740	750	10 250

		Réaliser des Forages pastoraux	7 500	-	2 250	2 250	3 000	-	7 500
		Réhabiliter des Puits pastoraux	2 500	-	825	825	850	-	2 500
		Réhabiliter des forages pastoraux	750	-	225	225	300	-	750
		Renforcer les dispositifs maladies du cheptel et de surveillance épidémiologique	9 000	-	3 000	3 000	3 000	2 913	6 087
		Renforcer les dispositifs de surveillance épidémiologique	2 306	-	769	769	769	-	2 306
		Promouvoir l'installation de services vétérinaires privés	1 300	-	650	650	-	-	1 300
		Construire les parcs couloirs de vaccination (PCV)	13 062	-	4 400	4 400	4 262	-	13 062
		Construire et équiper les Cellules d'Intervention	9 310	-	3 500	3 500	2 310	-	9 310
		Vulgariser l'ordonnance relative au pastoralisme	80	16	16	20	28	56	24
PIP 4 : Intensification des productions animales à cycle long	SPO7. Les productions animales sont intensifiées (cycle long)	Promotion de la filière laitière périurbaine	3 000	-	1 000	1 000	1 000	-	3 000
		Installer les fermes modernes d'élevage (ferme)	8 500	-	3 000	3 000	2 500	-	8 500
		Promouvoir l'emboûche bovine et ovine	5 000	350	2 000	2 000	650	350	4 650
		Promouvoir les cultures fourragères (Ha)	2 400	-	1 000	1 000	400	248	2 152
		Améliorer les races locales	3 000	-	1 000	1 500	500	-	3 000
PIP 5 : Promotion des filières avicoles et piscicoles	SPO7. Les productions animales sont intensifiées (cycle court)	Renforcement du dispositif de lutte contre les principales maladies aviaires	4 000	840	1 250	1 250	660	-	4 000
		Promotion du petit élevage familial	5 000	-	1 500	2 250	1 250	-	5 000
		Appui à la promotion des fermes avicoles modernes	3 000	-	750	1 500	750	-	3 000
		L'appui à la promotion de la pêche et la pisciculture	6 100	-	1 552	2 997	1 552	-	6 100
PIP 6 : Gestion durable des terres et des écosystèmes	SPO8. Les terres et la biodiversité sont durablement gérées	Restauration des terres dégradées	41 250	8 250	9 625	11 000	12 375	14 944	26 306
		Lutte contre l'ensablement des cuvettes et plans d'eau	28 000	5 900	5 900	7 950	8 250	1 778	26 222
		Reboisement des espèces utiles	24 000	5 000	5 000	7 000	7 000	1 684	22 316
		Développement de l'agroforesterie	5 375	1 235	1 380	1 380	1 380	582	4 793

		Promotion de l'économie d'énergie	825	200	225	225	175	21	804
		Lutte contre les plantes envahissantes	6 900	1 650	1 650	1 800	1 800	335	6 565
		Lutte contre les facteurs humains de dégradation (Lutte contre les feux de brousse)	8 100	1 800	1 800	2 250	2 250	262	7 838
		Gestion des écosystèmes particuliers notamment les zones humides, les espèces sensibles, les espaces verts	10 400	-	3 100	2 650	4 650	336	10 064
		Installation des banques de semences forestières	150	-	50	100	-	90	60
	SPO10. Les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées	Elaboration des outils de planification et gestion des forêts	20 488	-	4 072	6 572	9 844	1 449	19 039
		Renforcement des capacités institutionnelles (Formations techniques, Equipement des services et populations, infrastructures techniques, réformes juridiques)	7 463	813	2 265	2 118	2 268	8 088	- 626
		Mise en place de mécanisme de gestion et de suivi évaluation des ressources forestières urbaines et périurbaines	235	59	59	59	59	6	229
		Développement de la recherche forestière	4 500	-	1 500	1 500	1 500	84	4 416
		Vulgarisation des résultats de recherche forestière	1 500	-	500	500	500	30	1 470
		Valorisation des connaissances et pratiques endogènes de gestion de la biodiversité	715	-	358	-	358	209	506
		Conclusion des accords de cogestion des parcs nationaux et réserves avec les collectivités	100	-	50	50	-	12	89
PIP 7 : Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux	SPO9. Les produits forestiers, ligneux et non ligneux, sont valorisés	Développement l'écotourisme	3 000	1 500	750	375	375	230	2 770
		Valoriser les productions ligneuses et non ligneuses	14 500	-	2 000	5 250	7 250	1 099	13 401
		Développer le secteur privé lié à la foresterie	7 500	-	1 500	2 250	3 750	391	7 109
PIP 8 : Transformation et Commercialisation des Produits	SPO11. Les industries agroalimentaires existantes sont mises à niveau1	Moderniser les outils de production	4 575	-	1 525	1 525	1 525	200	4 375
		Améliorer les systèmes de gestion des unités de transformation	1 425	-	475	475	475	200	1 225
	SPO12. Les nouvelles unités de transformation des produits agropastoraux sont créées	Créer des unités artisanales de transformation	1 800	-	540	720	540	-	1 800
		Créer des unités semi industrielles de transformation	2 800	-	840	1 120	840	-	2 800
		Créer des unités modernes de transformation	5 400	-	1 620	2 160	1 620	-	5 400

		Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement	10 000	-	3 000	4 000	3 000	-	10 000
		Renforcer la recherche/vulgarisation	1 500	-	500	500	500	200	1 300
	SP13. Les marchés des produits agricoles et agroalimentaires sont opérationnels	Appuyer le développement d'infrastructures de mise en marché collective	2 000	-	700	700	600	-	2 000
		Appuyer le développement d'infrastructures sur certains marchés importants	3 900	-	1 800	1 300	800	300	3 600
		Appuyer la mise en place de systèmes d'information performants sur les produits agricoles	1 000	-	500	250	250	-	1 000
		Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement	600	-	300	150	150	-	600
	SP14. Le transport des produits agricoles et agroalimentaires est facilité	Appuyer les organisations de producteurs	2 500	-	1 250	625	625	-	2 500
		Appuyer certains transporteurs	2 500	-	1 250	625	625	-	2 500
		Réaliser des pistes rurales	10 000	-	4 000	3 000	3 000	-	10 000
PIP 9 : Prévention et gestion des crises alimentaires	SPO15. Prévention des crises alimentaires et catastrophes naturelles	Coordonner les interventions du DNPCCA	8 000	500	3 000	3 000	1 500	49535	8 000
		Assurer le fonctionnement de la Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes (PFN/PRRC)	1 500	-	500	500	500		1 500
		Assurer une communication autour des actions du DNPCCA et des partenaires	1 050	50	400	350	250		1 050
		Participer à la mutuelle Africaine d'assurance des Risques de Catastrophes naturelles	15 000	-	5 000	5 000	5 000		15 000
		Renforcer le système d'alerte précoce et de prévention des catastrophes	6 000	-	2 000	2 000	2 000		6 000
		Réactualiser les outils d'identification des zones vulnérables, de suivi permanent de la vulnérabilité et des risques de catastrophes	150	-	100	50	-		150
		Renforcer les capacités de prévention et de réduction des risques de catastrophes des populations vulnérables par la généralisation des OSV et SCAP-RV	3 500	-	1 500	1 500	500		3 500
		Améliorer les autres systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SIMB; SIMA, EPER; SINS; Sites Pastoraux, Prévisions saisonnières...)	500	-	250	150	100		500
		Elaborer un système intégré et adapté de suivi-évaluation	50	-	35	15	-		50
		Réaliser des enquêtes et études spécifiques	1 500	300	400	400	400		1 500
		Réaliser des évaluations périodiques conjointes des actions d'atténuation mises en œuvre dans le cadre des plans de soutiens annuels.	100	10	30	30	30		100

	SPO16. Prise en charge et gestion des crises alimentaires et catastrophes naturelles	Améliorer les stocks locaux de gestion de crises (Stocks communaux et banques céréalières)	30 000	2 000	15 000	10 000	3 000		30 000
		Mettre en place un stock national de réserve d'aliments pour bétail (SNAB) à hauteur 25000 tonnes	6 000	-	3 000	2 000	1 000		6 000
		Renforcer les capacités des acteurs du dispositif à tous les niveaux (national, régional, sous régional, communal et local) sur la gouvernance des stocks alimentaires et des filets sociaux	1 000	50	500	350	100		1 000
		Renforcer les actions d'atténuation des crises (filets sociaux, BC, BAB, CFW, FFW, transfert d'argent, DGC, VCPM, nutrition (en situation d'urgence), bandes pare-feux, semences d'urgence...)	18 550	2 500	4 000	7 000	5 050		18 550
		Favoriser le déstockage stratégique et la distribution sociale des animaux	2 000	-	-	2 000	-		2 000
		Développer la culture de redevabilité et l'autopromotion en situation d'urgence	100	10	30	30	30		100
		Renforcer les capacités de relèvement/réhabilitation des populations victimes des catastrophes	20 000	2 500	7 500	5 000	5 000		20 000
PIF 10 : Prévention et Prise en charge de la Malnutrition	SPO17. Prévention des différentes formes de malnutrition	L'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) y compris dans le contexte du VIH et des situations d'urgences	8 765	2 450	2 000	2 040	2 275	2 688	6 077
		Alimentation de l'adolescente, de la femme enceinte et femme allaitante	5 759	1 470	1 700	1 224	1 365	1 613	4 146
		Lutte contre les carences en micronutriments	6 494	1 960	1 082	1 632	1 820	2 150	4 344
		Communication intégrée pour la nutrition	7 658	2 450	893	2 040	2 275	2 688	4 971
		Sécurité sanitaire des aliments	1 403	490	50	408	455	428	976
		Renforcement de la participation communautaire en faveur de la nutrition	3 872	980	1 166	816	910	1 184	2 688
		Recherches et renforcement de capacité dans le domaine de la nutrition	350	94	82	94	80	83	268
		Renforcement de la collaboration avec les autres secteurs intervenant dans le domaine de la Nutrition	496	126	108	126	136	25	
		Suivi- évaluation	860	210	180	210	260	138	723

	SPO18. prise en charge des différentes formes de malnutrition aigues	Dépistage actif de la sous nutrition	1 434	378	270	408	378	4 206	- 2 772
		Prise en charge de modérés chez les enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes au niveau des formations sanitaires	7 172	1 890	1 350	2 040	1 892	-	7 172
		Prise en charge de la sous-nutrition aigue sévère sans complication chez les enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes au niveau des formations sanitaires	1 434	378	270	408	378	2 726	- 1 292
		Prise en charge de la sous-nutrition aigue sévère avec complication chez les enfants de moins de 5 ans au niveau communautaire	2 869	756	540	816	757	-	2 869
		Renforcement Système de référence et contre référence	1 434	378	270	408	378	-	1 434
PIP 11 : Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'I3N.	SPO19 L'accès aux financements est facilité	Elaboration et mise en œuvre d'une loi de programmation de financement de l'initiative	9	1	4	3	1	2	7
		Amélioration de l'accès des acteurs aux financements des SFD, BAGRI et IB	3 790	100	900	1 390	1 400	500	3 290
		Création d'un fonds d'investissement en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN)	7 000	-	1 500	3 500	2 000	-	7 000
		Réalisation des études spécifiques	3 472	472	1 500	1 000	500	-	3 472
	SPO20. Les reformes sont impulsées et mises en cohérence avec les politiques et stratégies	Elaboration des textes complémentaires	8 000	500	4 500	2 000	1 000	500	7 500
		Mise en cohérence et application des politiques et des stratégies	7 000	-	2 000	2 500	2 500	2 800	4 200
	SPO21 Un système participatif de mobilisation et de	Promotion de l'information et mobilisation de la population et des parties prenantes	13 434	434	6 000	4 000	3 000	200	13 234
	SPO22 La gestion et la coordination sont assurées	Animation des organes d'orientation, de concertation et d'exécution	6 500	50	3 000	2 000	1 450	-	6 500
		Administration et fonctionnement du HC3N	1 000	-	300	300	400	430	570
	SPO23 Le suivi et l'évaluation sont assurés	Mise en cohérence des systèmes sectoriels de suivi évaluation	60	20	40	-	-	27	33
		Suivi de l'exécution	100	10	40	30	20	32	68
		Evaluation des effets et des impacts	150	30	40	40	40	50	100
		Bilans de mise en œuvre	50	5	15	15	15	15	35
TOTAL GENERAL DES ACTIVITES			1 000 815	85 860	292 767	379 340	242 849	267 163	733 652

- Atelier de planification de la stratégie nationale pour l'alimentation du Nourrisson et du jeune enfant (09-11 août 2006) - Synthèse des travaux - Geslin Collette et Aminou Maman)
- Bilan provisoire/Mise en œuvre du Programme d'Urgence des Cultures Irriguées/MAG, 2012
- CAB/PM : Deuxième rapport de mise en œuvre de la SRP, juin 2003-juillet 2004
- Comité interministériel de pilotage de la SDR : Contribution du secteur rural à la révision de la SRP
- Dardel Sylvain - Etude sur l'identification de critères et l'élaboration d'un guide de sélection des filières agro-sylvo-pastorale devant être prises en compte dans les plans d'action des programmes de la SDR ; rapport final ; Juin 2005
- Équipe Profils NIGER : Analyse Profils Nutrition au Niger (Ensemble, Investissons dans la Nutrition pour Réduire la Pauvreté au Niger), Niamey, 19 au 27 juin 2006
- Etude de faisabilité de la céréaliculture irriguée en saison sèche/ Swissaid/A.I.Doka-2012
- Etude sur l'approfondissement du diagnostic et l'analyse de systèmes de production agro-sylvo pastoraux dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de développement rural (SDR) octobre 2004
- Evaluation de la campagne maraîchère 2007/2008/ étude sur la production maraîchère sur des sites féminins dans la vallée du dallol Bosso/PIP2
- INS : Enquête sur le degré de satisfaction des besoins essentiels- DSBE Niger 2005; le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du bien-être – QUIBBB 2005 et l'évaluation participative de la pauvreté de 2005
- INS : Rapport sur les indicateurs sociaux (Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être QUIBB-2005), rapport provisoire d'analyse -mars 2005
- INS/SIMA/PAM : Enquête sur la conjoncture et la vulnérabilité alimentaire des ménages (pour le mois de mai 2006)- juillet 2006
- Institut National de la Statistique : Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS 3) – Présentation des principaux résultats préliminaires (juillet 2006)
- MDA : Recensement des banques céréalières, juillet 2006
- MDA/FAO : Programme National Global de Sécurité Alimentaire – Décembre 2003
- MSP : politique nationale de nutrition au Niger
- NIGER, 2005, Etude du Sahel, rapport étude pilote Niger, IRG, 44 p.
- NIGER, 2006, Etude de la régénération naturelle assistée dans la Région de Zinder, IRG, 56 p
- NIGER, 2008, Etude de faisabilité du Projet d'aménagement et de gestion du bassin versant de Badaguichiri, AFD/GTZ, 150 p
- NIGER, 2012 : Etude diagnostic du sous-secteur des énergies domestiques au Niger, 87 p

- NIGER/CIP/SDR, 2010 : Programme National d'Investissement Agricole Prioritaire (PNIA-P/SDR), 118 p.
- NIGER/CIP/SDR/MH/E, Cadre stratégique d'Investissement du Niger en matière de gestion durable des terres (CSIN-GDT) 64 p.
- NIGER/HC/I3N/PRN, 2012 : Initiative « 3N » « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » : Stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables ; Cadre stratégique ; 70 p.
- NIGER/MH/E, 2012 : Plan Forestier National, 98 p
- NIGER/MH/E, 2012 : Cadre Stratégique d'Investissement du Niger en matière de Gestion Durable des Terres (CSIN-GDT), 70p.
- NIGER/MH/E/LCD, 2001 : Stratégie de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique
- Présidence : Cadre stratégique de l'Initiative 3N
- République du Niger, SDR, 2004 : Etude sur l'approfondissement du diagnostic et l'analyse des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural. 143 p.
- Résultats définitifs de l'enquête sur les cultures irriguées 2011/2012
- Stratégie nationale de la filière riz /Fucopri